

Revue de littérature

**De l'accès à l'alimentation durable à la
démocratie alimentaire**

Baptiste Douillet

Octobre 2016

Enjeux et méthodologie

Cette revue de littérature tente de faire un état de l'art sur l'accès à l'alimentation durable. Réalisée dans le cadre du projet AcceCible, elle a aussi comme enjeu de servir de *socle commun de connaissance* aux acteurs du programme, venant de milieux professionnels très différents. Elle a nécessité différentes phases de travail jusqu'à sa rédaction finale.

J'ai ainsi commencé mon stage au mois d'avril avec un travail assez expérimental de recherche étymologique, afin de comprendre quels termes étaient les plus utilisés dans la recherche, dans le langage commun ou journalistique, quelle était l'origine de ces expressions : en ponçant différents moteurs de recherche et la plupart de leur fonctionnalité, j'ai rédigé un petit document synthétisant ce travail¹, traçant historiquement l'usage de termes appliqués à notre sujet, et cherchant à qualifier leurs usages selon les acteurs de la recherche ou des réseaux militants, en français comme en anglais.

Cette recherche, à la fois quantitative et qualitative, m'a permis de faire un tour du sujet de l'accès et de me faire une vision d'ensemble de ses tenants et aboutissants, de la multitude d'acteurs impliqués, des actions déjà entreprises en France et à l'étranger, d'identifier les acteurs institutionnels ou militants pertinents sur le sujet, et de récupérer une certaine quantité de références bibliographiques.

Ce travail préliminaire a renforcé ma perception que la transversalité était au cœur de ce sujet, dont les facteurs et implications sont multiples : l'accès à l'alimentation durable mobilise des disciplines comme l'économie, la sociologie, l'écologie, le droit, la nutrition ou encore l'agronomie, et s'inscrit dans un cadre socio-historique et politique global. C'est par ailleurs une notion en plein développement, très spécifique, et n'étant pas en elle-même un sujet de recherche très développé : je devais donc composer avec beaucoup de sujets attenants, mais non spécifiquement orientés vers elle, avec par exemple des champs d'études comme la sociologie de la consommation critique, la justice alimentaire, et le concept vers lequel Dominique Paturel souhaitait m'orienter : celui de la démocratie alimentaire.

Un autre enjeu allait être pour moi de reconnecter toutes ces connaissances théoriques que j'engrangeais au fil de mes lectures à des éléments opérationnels pour les acteurs d'AcceCible, comme notamment des points de vigilance spécifiques au développement des dispositifs futurs, sur par exemple les freins à la mixité sociale en leur sein ou la représentation dans les processus de démocratie participative.

Le programme AcceCible étant un programme politiquement situé, il allait aussi falloir que je développe une certaine finesse d'analyse en faisant la part des choses entre considérations scientifiques et politiques, car je devais à la fois tenir compte de cet engagement assumé par la FNCIVAM et les acteurs du projet et ne pas tomber dans la facilité de simplement relayer un discours idéologique qui serait décredibilisant pour ce travail devant être une base de travail rigoureuse.

La préparation à la rédaction de cette revue a nécessité beaucoup de rigueur, référençant à chaque lecture les sources et notions mobilisées, avec des fiches de lecture faisant ressortir les apports de chaque analyse, déconstruisant leur discours pour en analyser les prérequis et inspirations, et les connectant à notre sujet. Avec des sources aussi variées tant par leur thème que par la nature de l'acteur les diffusant, avec par exemple des papiers de Nancy Fraser sur la justice sociale, des rapports de la FAO sur les systèmes alimentaires durables comme moyen de sécurité alimentaire ou encore des études statistiques sur le prix comme frein à la mixité sociale des AMAP, il était en effet nécessaire que je puisse pour chacune d'entre elle analyser leur positionnement, leurs motivations et leur portée.

1 Voir documents sur [Drive](#)

J'ai donc beaucoup appris de ces lectures, sur des sujets nombreux et variés. J'ai arrêté de collecter et d'analyser des sources au courant du mois de juillet, et ai commencé la partie la plus intéressante bien que la plus relevée de ma mission, à savoir coordonner tous ces éléments que j'avais analysés pendant plus de trois mois dans une approche intégrée, apportant un sens, une pertinence et une cohérence d'ensemble à cette revue de littérature.

Abréviations et acronymes

AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
ANDES	Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires
CSA	Community Supported Agriculture – Agriculture Soutenue par la Communauté
GAC	Groupement d'Achat Commun
GMS	Grandes et Moyennes Surfaces
IAA	Industrie AgroAlimentaire
FAO	Food and Agriculture Organisation – Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation
FEAD	Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis
FMI	Fonds Monétaire International
FNCC	Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs
FNSEA	Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade - Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
GESRA	Groupement des Épiceries Sociales et Solidaires du Rhône-Alpes
MIRAMAP	Mouvement Inter-Régional des AMAP
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
PAC	Politique Agricole Commune
PEAD	Plan Européen d'Aide aux plus Démunis
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
R&D	Recherche et Développement
RABAD	Réseau des Acteurs Bruxellois pour l'Alimentation Durable
RAWAD	Réseau des Acteurs Wallons pour l'Alimentation Durable

« J'achète les produits les moins chers, pareil pour les fruits et légumes. C'est une obligation, je ne peux pas me permettre de mettre davantage d'argent dedans. Les enfants mangent toujours des produits de moindre qualité, des sortes d'ersatz. On ne sait pas vraiment s'ils ont les mêmes qualités nutritives, ce sont des choses que l'on découvrira dans 20 ou 30 ans »

Ni grand auteur, ni réflexion profonde. Cette citation d'une Moselloise de 36 ans est la simple illustration du quotidien de 12% des adultes en France², en situation de précarité alimentaire. Extraite des entretiens réalisés dans le cadre de la rédaction du rapport du CEP, *Inégalités sociales et alimentation : Besoins et attentes des personnes en situation d'insécurité alimentaire*³, elle exprime à la fois le doute sur les produits alimentaires disponibles en grandes surfaces, l'impossibilité de se nourrir autrement qu'avec ces produits bas de gamme, amenant à la culpabilité de ne pouvoir offrir mieux à ses enfants. Pour de simples questions de budget.

L'inégalité face à l'alimentation n'est pas une chose nouvelle, loin de là. On ne saurait compter les rapports pointant la corrélation entre pauvreté et obésité, ou pauvreté et diabète, et ceci dans l'ensemble des pays industrialisés. Face à cette difficulté des plus précaires à se nourrir, la politique des pouvoirs publics a depuis longtemps consisté en un simple soutien à l'approvisionnement des associations de l'aide alimentaire. Or, cet approvisionnement se fait presque intégralement en produits standardisés, issus de surplus de production, ou achetés auprès de l'industrie agro-alimentaire, avec comme seul fin le quantitatif à moindre coût, et non le qualitatif. De plus, cette aide alimentaire n'est destinée qu'aux plus démunis, occultant par là le « halo de la faim », i.e. l'ensemble des situations précaires, plus caractérisées par la débrouille et la dégradation à moyen terme des habitudes alimentaires que par l'urgence.

A l'heure où le *Big Food*⁴ est toujours plus remis en question, mais où il n'a jamais été aussi confortablement installé dans l'économie mondialisée, en anticipant et provoquant les modes alimentaires et en les ancrant comme des normes, et en captant le plus gros de la valeur ajoutée de la chaîne de production, ce sont les catégories sociales les plus défavorisées qui sont ses premières victimes. **L'alimentation a toujours eu ce caractère de marqueur d'une différenciation sociale, mais avec l'ensemble des transformations de notre système alimentaire depuis l'après-guerre, elle n'est plus seulement le témoin des inégalités mais est devenue un vecteur de leur reproduction.**

En effet, après 1945, l'objectif principal de l'agriculture était d'augmenter la production en quantité, afin de pouvoir nourrir un continent en reconstruction. La mise en place des circuits longs, le développement des GMS, avec le soutien de la PAC naissante, ont fait de cette politique productiviste un grand succès : l'Europe a très vite atteint son auto-suffisance alimentaire, la malnutrition a fortement chuté, à la fois dans les villes et dans les campagnes, et la diversité et la qualité de l'alimentation se sont grandement développées. Cependant, le tournant libéral des années 80 n'a pas épargné le secteur agroalimentaire : l'alimentation est devenue une production profitable comme une autre pour les grandes compagnies qui se sont diversifiées et internationalisées, et qui ont mis au point des processus de plus en plus complexes d'un bout à l'autre de la chaîne de production, de plus en plus déconnectés des principes naturels de l'agriculture telle qu'on l'avait connue pendant des siècles. Avec les résultats que l'on connaît lorsqu'on a par exemple fait manger des restes animaux aux bovins, ou laissé des traders spécialisés gérer l'approvisionnement des usines de lasagnes.

2 Chiffres de l'enquête INCA2 réalisée en 2006-2007

3 Centre d'Études et Perspectives du Ministère de l'Agriculture []

4 Néologisme anglophone désignant l'ensemble du système agro-alimentaire conventionnel, et insistant sur son caractère dominant, institutionnalisé, normatif

Alors que pendant longtemps, les produits de marque des grands groupes agroalimentaires étaient synonymes de qualité, et que cette qualité était leur principal argument de vente, justifiant un prix plus élevé, l'avènement de l'idéologie libérale et la prise de pouvoir des GMS sur l'ensemble de la chaîne ont fait glisser la différenciation des produits de la qualité vers le marketing⁵. Les produits alimentaires sont devenus de plus en plus préparés, « prêts à manger », et leur prix bas est devenu la norme, un argument de vente parmi d'autres. Ce qui n'est pas sans conséquences sur l'agriculture, dont le revenu global, sous les pressions de l'aval de la chaîne, diminue en tendance depuis des décennies⁶, tandis que les profits des GMS n'ont fait que croître. Et ce n'est qu'une illustration parmi d'autres de la déconnexion entre production et consommation alimentaire, qui s'est aussi faite, géographiquement, temporellement, ou encore culturellement.

La prise de conscience dans les années 1970 de la détérioration des milieux naturels par le système productiviste, avec notamment la spécialisation géographique et l'intensification des productions, i.e. la monoculture, a alimenté la naissance des mouvements écologistes, dans le sillage du premier rapport du club de Rome et conjointement aux débuts des luttes anti-nucléaires et altermondialistes, avec Fessenheim ou le Larzac. Des précurseurs comme Wendell Berry aux USA, affirmaient déjà dans les années 80 que « Manger est un acte agricole », mais **le réel début de la reconnexion dans le débat public entre sphères de la production et de la consommation s'est opéré dans les années 90, avec comme grande cause la crise de la vache folle.**

Cette reconnexion s'est tout d'abord faite sous un aspect sanitaire, et ce n'est que plus tard, entre la fin des années 90 et le début des années 2000 que les différentes problématiques de l'alimentation, l'écologie, le social, l'économique et donc le sanitaire se sont regroupées sous l'étiquette « durable ».

Les définitions de la durabilité fourmillent depuis. Le rapport Bruntland⁷ définissait en 1987 le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». La notion s'est depuis étayée, sur la base de ses trois piliers, écologique, social et économique, et véhiculé avec elle les valeurs de responsabilité, de participation, de partage, de principe de précaution, de débat. Ainsi, l'expression d'alimentation durable s'intéresse aux modalités de production, de transformation, de distribution et de consommation d'aliments conformes à ces valeurs de préservation de l'environnement et de respect d'une éthique sociale. La transversalité est un point central du concept de durabilité, et donc de l'alimentation durable : que l'on parle de théorie ou de pratique, chaque élément d'un système ne peut être isolé et analysé indépendamment des autres et selon un seul axe de lecture, il doit être appréhendé comme partie d'un tout, avec des interactions multiples et variées. C'est pourquoi parler aujourd'hui d'alimentation durable a plus de sens que simplement d'agriculture durable, l'adaptation de l'agriculture aux principes de la durabilité pouvant difficilement être étudiée sans tenir compte de sa finalité, la consommation alimentaire, et des étapes intermédiaires.

Le concept de l'alimentation durable a parcouru un chemin impressionnant en relativement peu de temps. De nombreux courants de recherche s'y sont intéressés, chacun selon leur sensibilité propre. Sous un aspect plus pratique, ce sont des initiatives locales, qui ont contribué à son développement : de l'agriculteur qui décide de convertir ses cultures en bio, des particuliers qui se regroupent autour de la création d'une AMAP, aux collectivités territoriales qui font le choix d'approvisionner les

5 Ce n'est plus la seule qualité intrinsèque des certains aliments standardisés qui justifie un surpris, contrairement à ce qui a longtemps été le cas avec certains produits de marques référentes, mais ce sont le packaging, les effets de mode, notamment du fait des marques distributeurs afin de rivaliser avec les marques classiques []

6 -30% du revenu réel du secteur entre 1980 et 2015, chiffres INSEE

7 Nom communément donné à la publication *Our Common Future* de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, du nom de sa présidente d'alors

cantines scolaires en circuits courts et de pratiquer de la sensibilisation à l'école, tous ces changements à petite échelle ont contribué et contribuent à leur échelle à rendre notre système alimentaire plus respectueux de l'environnement, plus juste économiquement en permettant une rémunération moins tronquée des agriculteurs, et d'éveiller les consciences sur les méfaits du Big Food.

L'agriculture biologique étant aussi dans une certaine mesure devenue une mode, les GMS s'en sont évidemment saisies, ces produits étant un créneau profitable comme un autre. Et elles ont reproduit sur ce segment de marché les travers de leur modèle : recours aux circuits longs, pressions sur les prix d'achats aux producteurs, ce qui pousse à l'intensification, à la mécanisation, mais aussi suremballage.. Une alimentation biologique tronquée et trompeuse en somme, le non-recours aux pesticides n'étant pas une garantie d'écologie, et qui reproduit les mêmes rapports de force qu'en production standard.

Les boutiques spécialisées proposent de réels produits durables, respectant un cahier des charges précis, tant sur les conditions techniques de la production que sur les aspects socio-économiques du processus de commercialisation. Cependant, en raison de coûts en moyenne plus élevés tout au long de la chaîne (plus faibles économies d'échelle sur la production et la distribution, rémunération correcte des producteurs) et d'une logique commerciale de profitabilité et donc de marges, les prix des produits dans ces enseignes sont de 50 à 150%⁸ plus élevés que leurs équivalents conventionnels disponibles en GMS.

On peut considérer ceci comme un différentiel nécessaire, permettant la juste rémunération de l'ensemble des acteurs du circuit. Cependant, il exclut de fait les catégories les plus défavorisées de cette consommation, et cette impossibilité d'accès à l'alimentation durable est injustifiable au regard des principes de la justice sociale, dont l'équité au premier plan. En effet, comment légitimer le fait que certains groupes sociaux ne puissent accéder à une nourriture saine en raison de leur situation économique ? D'autant plus si l'on tient compte de toutes les incidences sur la santé de la qualité de l'alimentation, notamment celle des plus jeunes, qui est déterminante pour la santé future et la construction d'habitudes alimentaires, elles aussi déterminantes.

L'aspect économique est une des multiples dimensions de l'accès, mais n'est pas la seule. L'accès a une dimension géographique évidente, mais aussi une dimension socio-culturelle, la proximité avec une notion et ses enjeux résultant de marqueurs sociaux ou familiaux. L'accès est aussi une notion variable dans le temps, et dépendant des biens auxquels on s'intéresse : le supermarché a longtemps été un modèle d'accessibilité : en général assez proche, on y trouve une multitude de produits, les horaires d'ouverture sont souples.. Or, quand on parle d'alimentation durable, on pourrait croire que les GMS en favorisent l'accès avec par exemple leurs produits bio dont ils vantent les petits prix, cependant, ces petits prix qu'ils peuvent proposer sur leurs produits ne sont que le revers de la médaille d'une durabilité corrompue à la profitabilité.

Ainsi, la question de **l'accès à l'alimentation durable** est une question complexe à étudier, car elle mobilise de nombreuses notions, des principes aussi variés qu'interdépendants, et ceci à de multiples échelles. A l'heure où il presse que l'alimentation durable relève le défi majeur de se substituer au Big Food, les structures économiques, sociales, culturelles de la société, constituent souvent un frein à son développement : L'aide alimentaire comme les GMS ne permettent pas aux catégories sociales les plus défavorisées de s'alimenter durablement, et montrent une incroyable inertie au changement de leur modèle, inertie dont on peut se demander si elle ne résulte pas d'une absence de volonté. Les initiatives en faveur de l'alimentation durable peinent aussi à inclure les populations les moins fortunées, mais cela avance, petit à petit, avec la réalisation de projets variés,

8 Chiffres très variables selon les enquêtes et leurs modalités

des changements de mentalités qui se traduisent progressivement par des actions concrètes, des avancées dans le domaine de la recherche, mais aussi dans la coordination des acteurs impliqués, ce qui est tout sauf négligeable, la transversalité étant indéracinable du concept de durabilité.

Cette revue de littérature tente donc de faire un panorama de l'ensemble des problématiques que pose celle de l'accès à l'alimentation durable, tout en s'inscrivant dans le projet humaniste et politique d'AcceCible, avec un regard engagé assumé. A partir d'une sélection de sources très variées, tant par leur nature (articles de recherche, rapports d'organisations diverses, moyens d'information des réseaux militants), que par leur géographie, j'ai tenté de mettre en relief les éléments pratiques comme théoriques permettant de cerner au mieux les progrès, les freins, les enjeux de l'accès à l'alimentation durable, mais également d'en mettre en lumière les interrogations qui persistent, la thématique étant très jeune et donc pas encore entièrement explorée. J'ai par ailleurs prêté attention à bien dégager les différents courants d'analyse que j'ai repérés, et j'en pointe dans le fil de ce document les principales caractéristiques, leurs apports et leurs limites.

Ainsi, dans un premier temps je réalise un état des lieux des évolutions et débats récents autour de l'alimentation durable , avant, dans une seconde partie, de m'intéresser plus spécifiquement à la problématique de l'inclusion des catégories populaires aux dispositifs d'accès à l'alimentation durable. Dans une troisième partie, je m'intéresse finalement, de manière plus théorique, à la transformation du modèle alimentaire dominant, avec en point de mire le concept de démocratie alimentaire.

Plan

1 – Problématiques contemporaines de l'alimentation durable : du global au local

1.1 – Échelle globale : sécurité alimentaire et durabilité

1.2 – Échelle nationale et européenne : surproduction et aide alimentaire

1.3 – Échelle locale : les initiatives comme substituts aux politiques publiques défaillantes

2 – Sociologie de l'alimentation « alternative » et de la consommation critique : problématiques et enjeux de l'intégration

2.1 – Sociologie des dispositifs d'alimentation durable

2.1.1 – Des dispositifs variés aux historiques et focus différents

2.1.2 – La citoyenneté alimentaire et le lien social comme éléments fédérateurs

2.1.3 – Des microcosmes assez fermés sur eux-mêmes

2.2 – Alimentation durable et catégories populaires

2.2.1 – Un constat : Une alimentation durable fermée aux catégories populaires

2.2.2 – L'alimentation durable comme témoin d'une fracture culturelle

2.2.3 – Causes annexes et pistes d'évolution

3 – La démocratie alimentaire comme point de mire : à la croisée des disciplines et des échelles

3.1 – De la justice sociale à la justice alimentaire

3.1.1 – Quelques principes de justice sociale

3.1.2 – La justice alimentaire

3.2 – La démocratie alimentaire comme concept fédérateur des alternatives alimentaires et sociales

3.2.1 – La démocratie alimentaire : un concept théorique et un mouvement populaire

3.2.2 – Un concept à manier avec précaution

1 – Problématiques de l'alimentation durable appliquée à la précarité : du global au local

Avant de rentrer concrètement dans la question de l'accès, il me paraissait nécessaire de faire dans un premier temps un état des lieux des débats connexes à la stricte problématique de l'accès à l'alimentation durable. L'échelle de ces préalables, de leur champ d'étude ou portée va de l'universel au local.

1.1 - Échelle globale : sécurité alimentaire et durabilité

Pendant des décennies, les grandes instances internationales censées œuvrer pour le développement expliquaient les crises alimentaires par un simple déficit de production à l'échelle mondiale, et un manque de libéralisme commercial. Pour la Banque Mondiale, mais aussi l'OMC ou le FMI, et dans une certaine mesure la FAO, l'alimentation était un bien comme un autre, répondant aux mêmes standards économiques : une absence d'offre localisée et temporaire pouvait être solutionnée en augmentant le niveau de l'offre mondiale et en optimisant son appariement, i.e. en diminuant multi-

latéralement les obstacles au commerce mondial⁹. Jusqu'en 2008, c'est ainsi que ces grosses organisations internationales, l'OMC en première ligne, analysaient quasi-systématiquement les pénuries alimentaires : les crises leur servaient d'argument pour une libéralisation toujours plus poussée comme solution de long terme idéale, l'envoi d'une aide alimentaire internationale, issue des surplus de production américains et européens, étant le remède de court terme.

Cependant, en constatant l'ampleur de la flambée des cours agricoles et de leurs retombées, avec les émeutes de la faim dès fin 2007, ces institutions ont petit à petit révisé leur discours, abandonnant progressivement leur dogme libéral, sur l'alimentation du moins. La FAO a été en pointe de cette petite révolution, en acceptant, enfin, que les exportations ou dons alimentaires du Nord vers le Sud étaient un handicap certain au développement d'une agriculture vivrière, particulièrement en Afrique. En effet, les dons de produits standardisés des pays du Nord, et notamment des États-Unis, avec le classique sac de céréales estampillé « U.S. Food Aid », n'ont jamais dépendu des situations des pays du Sud, mais simplement des cours mondiaux : c'est lorsque les cours chutent, en raison d'une plus faible demande des pays non-autosuffisants, ou d'une surproduction marquée des grands pays exportateurs, que leurs stocks massifs deviennent problématique, et que leur aide alimentaire ressurgit. Inversement, lorsque les cours sont hauts, ce qui peut être dû à de mauvaises récoltes au Sud, et donc un recours plus appuyé au marché mondial pour compenser leurs difficultés d'approvisionnement, l'aide alimentaire diminue nettement en volume, les stocks pouvant être écoulés à des prix suffisamment hauts sur le marché. Cette aide alimentaire est donc profondément intéressée et structurellement contra-cyclique, comme le résume le graphique suivant, sur la période 1980 – 2000.

Ainsi, les mécanismes de l'aide alimentaire internationale sont tout à fait désincitatifs au développement d'une agriculture vivrière dans les pays pauvres, car lorsque la situation, notamment climatique et économique, y est favorable, les cours sont bas et ils sont de plus inondés de produits gratuits, les producteurs locaux n'ont donc pas intérêt à lancer la production. A l'inverse, le délai mise en production – consommation inhérent à l'agriculture ne permet pas une réactivité suffisante des producteurs locaux lorsque les cours augmentent, qui de plus ne peuvent compter sur un soutien public, les finances nationales étant souvent absorbées par le surcoût des importations alimentaires.

9 []

Aide alimentaire en blé et farine de blé, tous pays confondus



Source : C. Giraud - Alternatives Economique, d'après J. Berthelot, 2001

Ce système, témoin de la priorité donnée à la défense de leurs seuls intérêts par les grandes puissances économiques, a été dénoncé pendant des années, mais c'est son nouvel échec à solutionner la crise alimentaire de 2007 – 2008, dont une moindre mais néanmoins perceptible réplique survint en 2010, qui amorça un changement de mentalité des institutions internationales précédemment citées. **Et l'évolution la plus marquante est la mise en avant du lien entre sécurité alimentaire et systèmes alimentaires durables, présent dans de multiples discours et publications de la FAO, et dont le rapport du PNUE *Éviter les famines à l'avenir : Renforcer les fondements écologiques de la sécurité alimentaire grâce à des systèmes alimentaires durables*,**

¹⁰

publié en 2012, est une bonne synthèse . Il met la question environnementale au cœur des défis de l'alimentation à l'échelle mondiale, en affirmant que le problème de la faim sera résolu par le développement de systèmes alimentaires durables. En effet, il met en cause le court-termisme des politiques agricoles du Nord, la monoculture détruisant lentement les écosystèmes, et donc les

En vert : Aide alimentaire en blé et farine de blé (en millions de tonnes)

En brun : Prix mondial du blé (en dollars / tonne)

capacités futures de production agricole : 20% des surfaces cultivables auraient perdu en productivité entre 1981 et 2003, sans tenir compte du rôle de la biodiversité sur la pollinisation et la prévention contre les ravageurs ou les maladies. Il pointe également du doigt le rôle de l'agriculture conventionnelle sur la déforestation et donc le changement climatique, qui dans un premier temps augmente la productivité agricole dans les régions froides, mais ce qui ne saurait compenser la perte dans les régions chaudes. Il alerte aussi sur la question du foncier, la concurrence pour la terre arable étant susceptible de continuer à s'accroître, notamment du fait de l'essor des biocarburants, ce qui fait peser un risque lourd sur les petites exploitations vivrières, et tout particulièrement les cultures pluviales. La gestion de la ressource eau est également menacée par les pratiques conventionnelles, entre sur-consommation, et contamination des réserves.

Mais ce rapport pointe aussi le risque posé par les modes de consommations, notamment dans les pays les plus développés, où notre forte demande en produits d'origine animale est très coûteuse en

11

ressources naturelles, notamment en terres agricoles et en eau . Ainsi, tous ces facteurs menacent à long terme les capacités de production alimentaire de la planète, et donc la sécurité alimentaire. De plus, toutes ces menaces directes sont susceptibles d'être exacerbées par d'autres facteurs indirects, comme la démographie, l'urbanisation, ou la diffusion du mode de vie occidental à d'autres régions du globe, en Asie notamment.

Ce rapport du PNUE prévient donc des risques à persister dans ce modèle productiviste, et propose différentes voies à suivre afin de réduire l'impact environnemental de l'agriculture à l'échelle mondiale. Il recommande ainsi le développement de systèmes alimentaires durables, dans lesquels les exploitations agricoles devraient intégrer tant que possible les éléments productifs dans leur environnement proche, et créer ainsi des écosystèmes plus économes en ressources et plus résilients. Il propose par exemple, en fonction des caractéristiques spécifiques des environnements locaux, d'optimiser la gestion des sols pour maintenir leur productivité et réduire leurs besoins en eau, d'intégrer aux écosystèmes productifs des éléments naturels permettant les apports de nutriments ou la protection contre les ravageurs, éléments pouvant par ailleurs être valorisés par les exploitations. Il défend également la préservation, voire l'amélioration de la diversité des ressources génétiques, la variété des semences ou des races animales étant à long terme déterminante pour l'adaptation aux milieux naturels ou la résistance aux nuisibles.

En plus de ces principes à appliquer au strict niveau de la production, le document promeut plus généralement l'adoption d'une « approche des paysages », forme de planification régionale intégrant les exploitations agricoles dans un territoire plus vaste afin de tirer les meilleurs bénéfices des synergies positives entre les éléments de l'environnement, et ainsi assurer conjointement les intérêts divers des acteurs agricoles comme non agricoles.

Proches des principes de la permaculture, et de leur extension à des écosystèmes plus vastes que la seule échelle de l'exploitation, ces grands concepts d'intégration efficace dans un milieu plus large

12

ne sont pas révolutionnaires : la permaculture se développe depuis les années 70 , et ses recommandations, basées sur l'analyse de l'environnement et le meilleur agencement possible de ses éléments afin d'en optimiser les interactions, relèvent d'une logique de bon sens et sont largement acceptées par l'ensemble des mouvements écologistes, quelle que soit leur étiquette.

Cependant, ce courant de rapports mettant en avant ces principes a ceci de novateur qu'ils provient justement de grosses organisations internationales dont l'influence est mondiale. Bien que longtemps critiquées sur le fond de leur engagement et encore largement remises en question sur la forme de leur fonctionnement institutionnel, ce changement d'idéologie est néanmoins à saluer, car il est susceptible d'être un canal de diffusion important des pratiques durables.

11 Voir aussi Afterres 2050, projet d'anticipation cherchant notamment à définir des régimes alimentaires cohérents avec une utilisation durable des ressources naturelles, <http://afterres2050.solagro.org/a-propos/le-projet-afterres-2050/>

12 Avec notamment la publication dès 1978 de *Perma-Culture 1*, par Bill Mollison et David Holmgren

Finalement, ce rapport du PNUE invite les États à adopter des stratégies socio-économiques compatibles avec le développement de systèmes alimentaires durables, en réorientant l'investissement vers l'agriculture, tant dans la R&D que dans le soutien à la reconversion des exploitations conventionnelles ou à l'installation de nouveaux agriculteurs. Il prône la concertation territoriale comme appui aux politiques agricoles et non agricoles, la prise en compte des intérêts de l'ensemble des acteurs concernés étant nécessaire à leur valorisation mutuelle et au développement d'une vision commune. D'autres pistes mènent à la refonte du système fiscal, afin d'encourager une consommation cohérente avec une production respectueuse de l'environnement, ou du système foncier agricole afin d'inciter les acteurs à prendre soin de leur milieu naturel, ou encore au développement de certifications sur les produits agricoles durables. Ces stratégies doivent par ailleurs être cohérentes dans un environnement globalisé, et notamment en ce qui concerne le commerce international : il est ainsi suggéré de rediriger les subventions favorisant les exportations agricoles vers le développement d'une agriculture plus durable, les commerce international de produits standardisés étant dans une certaine mesure antagoniste d'une agriculture durable.

En effet, le comportement des instances supra-nationales est encore critiquable sur d'autres thématiques, avec notamment le commerce international. Pour l'OMC, le libéralisme commercial est idéologiquement la solution à la maximisation du bien-être des sociétés, avec comme références

des modèles économiques standards¹³, pertinents sur certaines de leurs prédictions, mais dont l'application aveugle des préceptes est douteuse. Néanmoins, depuis la création du GATT en 1947, c'est dans le sens unique de l'ouverture au commerce extérieur que sont allés les accords internationaux, incluant de plus en plus de produits et affaiblissant progressivement les barrières à

l'échange. C'est avec l'Uruguay Round¹⁴, achevé en 1993, et sous la pression du « groupe de Cairns »¹⁵, que l'agriculture entre dans le champ de compétence de la toute nouvelle OMC, devenant ainsi un bien commercial comme un autre, dont il faut favoriser les échanges internationaux.

Or, cette application des principes du libre-échange aux produits agricoles est profondément discutable, et c'est ce que fait notamment François Collart Dutilleul, directeur de Lascaux, programme de recherche pour une gestion des ressources naturelles orientée vers la satisfaction des besoins sociaux des populations, dans sa *Proposition pour la reconnaissance internationale d'une*

*"exception alimentaire" sur le modèle de l'exception culturelle*¹⁶. Il exprime son « souci de faire reconnaître que les produits agricoles ne sont pas des marchandises ordinaires », car ils sont d'une part « destinés à répondre à un besoin fondamental » et d'autre part « issus de l'exploitation de ressources naturelles diversifiées mais fragiles et limitées ». En effet, considérer les produits agricoles comme des produits échangeables comme les autres a subordonné les politiques agroalimentaires à des impératifs commerciaux, et non aux besoins et attentes des populations. Les cultures d'exportation sur des produits standardisés sont généralement néfastes pour l'environnement, car les débouchés potentiellement illimités permettent des économies d'échelles et incitent donc à la monoculture, et dans les pays où l'agriculture est une des principales activités économiques, cela influence à long terme leur développement socio-économique, et ce souvent en défaveur des populations locales : par exemple, la culture du coton en Afrique, bien que temporairement profitable, est dans la durée un désastre pour l'émancipation économique des

13 Avec des modèles comme celui de Ricardo dès le début du XIXe, ou celui d'Heckscher, Ohlin et Samuelson dans les années 1930, ensuite affinés

14 Cycle de négociations du GATT, de 86 à 93, parmi les plus approfondis, et instaurant la création en 1994 de l'OMC

15 Groupe de pays très compétitifs sur la production agricole (entre autres Australie, Brésil, Canada, Indonésie), remettant en question les subventions et le protectionnisme agricoles des USA et de l'Europe

16 [], voir aussi <http://lascaux.hypotheses.org/>

agriculteurs, et plus généralement celle des États ; **de même, sans parler du désastre écologique qu'elles provoquent, les cultures extensives de café, puis de canne à sucre et de soja au Brésil sont les principales causes de l'émergence des favelas, originellement peuplées de paysans expropriés et d'ouvriers agricoles mis au chômage par la mécanisation.** Ainsi, Collart Dutilleul, après avoir montré cette corrélation étroite entre choix de modèles agricoles et sociétaux, pose la reconnaissance de cette spécificité des produits agricoles comme un des piliers de l'établissement d'une **démocratie alimentaire**, système politique conceptuel, sur lequel nous reviendrons plus amplement ensuite, qui vise à renverser la hiérarchie des objectifs pour remettre l'humain au centre du système alimentaire. Il se base sur l'exception culturelle, reconnue dès la création du GATT, afin de formuler des règles spécialement adaptées à cette « exception alimentaire », partiellement dérogatoires aux principes du libre-échange. Partant du postulat qu'il est paradoxal que l'exception culturelle fasse consensus car les biens culturels sont nécessaires à la vie de l'esprit, mais qu'il n'y ait pas d'**exception alimentaire** alors que les produits agricoles de base sont vitaux pour tout un chacun, il calque sa proposition sur la *Convention sur la protection de la diversité des biens culturels* adoptée en 2005 par l'UNESCO. Il affirme ainsi des grands principes comme la préservation de la liberté de choix alimentaires des populations et d'égal traitement de ces choix, la responsabilité des États quant à la garantie des droits à l'alimentation, au sol et à l'eau, la primauté de la sécurité alimentaire présente et future et le maintien de la biodiversité comme objectifs centraux des politiques publiques. Il donne ensuite une série de mesures générales destinées aux États, les invitant par exemple à encourager les productions locales, promouvoir leur diversité et aider à leur accès, garantir le rôle de la société civile, renforcer la coopération internationale en faveur de la sécurité alimentaire, avec notamment le partage d'information, ou encore à renforcer les compétences des institutions publiques afin qu'elles soient capables de développer une vision transversale des problématiques alimentaires et environnementales et de l'appliquer.

Comme le rapport du PNUE, cette proposition ne donne pas forcément d'éléments très concrets, pouvant être directement mis en œuvre, mais incite à une réflexion de la part des gouvernants quant à leur politique nationale. Ce côté généraliste est inhérent à ce type de documents, qui peuvent paraître simplement idéalistes, étant de plus tout sauf engageants. Ils n'apportent pas non plus de révolution en terme de vision scientifique ou sociale, leurs prédictions étant depuis longtemps appropriées par les acteurs les plus alertés sur ces thématiques. Mais donner des mesures pratiques à appliquer directement reviendrait à nier les spécificités territoriales des systèmes alimentaires, de la culture et des enjeux qu'ils portent avec eux, ce qui serait paradoxal avec la reconnaissance des savoir-faire locaux et la volonté affichée d'émancipation des populations quant à leur alimentation, qui sont l'esprit même de ces textes. Leur principale valeur ajoutée provient donc de leur potentiel de diffusion, pour lequel ce côté généraliste est justement un atout, car c'est ainsi qu'ils éveillent, incitent, orientent et donnent des clés aux décideurs et au public afin qu'ils reprennent en main leurs systèmes alimentaires et assurent par là les besoins sociaux des populations présentes et futures.

C'est donc dans un premier temps aux États de repenser leur système alimentaire et de se donner les moyens de le transformer. Or, cela nécessite à la fois une importante capacité de remise en question de son propre modèle, et un réel volontarisme politique sur ces sujets...

1.2 - Échelle nationale et européenne : surproduction et aide alimentaire

En France, les résistances au changement de système alimentaire sont nombreuses et profondément implantées dans les structures de la société. Le renouveau de l'agriculture dès l'après-guerre a été un des moteurs de la reconstruction, notamment grâce au plan Marshall, qui, en 48, a débloqué des fonds notamment pour l'intensification de la production. La PAC, née en 62, a permis de poursuivre le développement de l'agriculture européenne, et la France devient ainsi autosuffisante dès les

années 70. Cependant, les politiques incitant à toujours plus de production vont se maintenir, et la surproduction va très vite être la norme. Afin d'écouler les surplus et donc maintenir les prix intérieurs, les exportations deviennent vite indispensables, et c'est en partie autour d'elles que vont s'articuler les mécanismes d'aide à l'agriculture. Cette dernière a pris une part prépondérante dans le commerce extérieur français, avec dans les dernières années un excédant net de près de 10 milliards d'euros par an, à hauteur de ceux des industries automobiles et aéronautiques. C'est donc une production devenue stratégique, car permettant d'améliorer le bilan économique du pays, le solde annuel de la balance commerciale étant un des indicateurs les plus suivis par les observateurs, et donc central pour les intérêts particuliers de nos gouvernants. Ainsi le modèle agricole est subordonné aux impératifs commerciaux, comme le dénonce François Collart Dutilleul : le monde politique étant focalisé sur le court terme, il serait non rentable pour les gouvernants de lancer, à défaut d'une refonte, au moins une réflexion profonde sur notre système alimentaire.

De plus, en dehors de cet élément commercial, c'est toute une filière qui s'est structurée autour de la monoculture intensive, avec des intérêts privés prenant le dessus sur l'intérêt public : l'IAA, les GMS, tirent parti de ce système productiviste, et concentrent le pouvoir de marché à la fois sur l'amont et sur l'aval de la chaîne. Remettre en question ce fonctionnement en circuits longs reviendrait à remettre en question cette suprématie des grands groupes, qui jouent donc de leur influence et de l'impunité dont ils jouissent en tant que "champions économiques" pour que cela n'arrive pas.

On peut prendre l'exemple du groupe Doux, leader européen d'export de volaille, dont la structure et l'histoire récente sont caractéristiques de cette hégémonie sur la chaîne de production : leur modèle, restreignant le rôle de l'agriculteur à celui, littéral, d'éleveur, en assurant à la fois l'approvisionnement en souches de volailles et le rachat de l'entièreté de la production, leur confère un rapport de force maximal sur les exploitations sous contrat, et donc une appropriation totale ou presque de la valeur ajoutée. Lorsque la conjoncture internationale leur est devenue défavorable, près de 80% de leur chiffre d'affaire provenant de leurs exportations, le groupe a connu d'importantes difficultés financières, et put compter sur le soutien du gouvernement comme garantie auprès de nouveaux investisseurs, sans que ni le groupe ni l'État ne remette en question ce fonctionnement de minimisation des coûts de production, asphyxiant des producteurs plus précaires que jamais. Mais, ce redressement du groupe fut salué une fois les résultats nets redevenus positifs en 2015, un fleuron de l'IAA nationale était sauvé.. Cette emprise se constate aussi, et ce n'est pas qu'anecdotique, à travers la présidence de la FNSEA, syndicat majoritaire de la profession agricole, assurée par Xavier Beulin, également président du groupe Avril, dont une des activités principales est la nutrition animale industrielle avec les tourteaux d'oléagineux. On ne peut donc que douter du soutien effectif de la sphère publique au monde agricole, comme de l'absence de conflits d'intérêts à la tête même de sa représentation syndicale.

L'agriculture conventionnelle en France a donc très peu de perspectives, avec des revenus toujours plus bas, et lorsqu'elle connaît une crise, les réponses des responsables politiques ne font que repousser le problème à plus tard, avec un soutien temporaire pour faire cesser la contestation, et rarement plus. Ce double discours du gouvernement, qui parallèlement se revendique de prôner

17

l'agroécologie, avec la *Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt* et à travers le soutien financier à des initiatives locales en faveur de l'alimentation durable, se fait de plus en plus pesant : on peut légitimement interroger les intentions profondes des décideurs publics. Est-ce que leur soutien à ces initiatives est un moyen de contenter la mouvance alternative tout en permettant au vieux système productiviste, basé sur la course au prix bas et l'accaparement de la valeur ajoutée par les réseaux de distribution de se maintenir ? Ou alors est-ce que le soutien aux projets de la société civile est leur seul moyen de mettre en avant l'éthique durable en laquelle ils croient, mais que le réalisme politique les empêcherait d'en faire une politique publique digne de ce nom ? Que ce

17 Votée en octobre 2014, elle veut « mettre en avant l'agriculture familiale locale, l'agroécologie, la qualité de l'alimentation et son rapport avec la nutrition [mais] ne crée ni ne prévoit la création de mécanismes de suivi des mesures et des actions préconisées » []

soit par cynisme ou par faiblesse, il y a quoiqu'il en soit un déficit de cohérence cruel de l'administration dans ce domaine.

Ce modèle productiviste a largement contribué à la définition de celui de l'aide alimentaire nationale. En effet, c'est dans les années 80, dans le sillage de la médiatisation de la faim par Coluche et ses Restos du Cœur, que s'est créé le PEAD, Plan Européen d'Aide aux plus Démunis, notamment sous l'influence de Jacques Delors. Adossé à la PAC, il oriente les surplus de l'agriculture européenne vers les banques alimentaires, afin qu'ils soient distribués aux personnes les plus précaires. En 2011, il permettait ainsi la distribution de denrées à plus de 12 millions d'européens, dans 19 des 27 pays de l'Union, avec un budget de l'ordre des 500 millions par an. Avec l'évolution de la réglementation de la PAC, et la priorité donnée à l'exportation des surplus, ces derniers sont devenus de plus en plus rares à être destinés à l'aide alimentaire, et les achats de produits, matières premières ou transformés, s'y sont progressivement substitués. Ainsi, en 2014, le PEAD est devenu le FEAD, Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis, et est désormais rattaché à la politique sociale de l'UE et non sa politique agricole. Après avoir connu des incertitudes au moment de sa restructuration, ce fonds a désormais plus de dotations, avec près de 600 millions par an budgétées jusqu'en 2020, mais inclut désormais des produits non alimentaires (vêtements, hygiène), et finance également des mesures d'intégration sociale.

Il n'est pas évident de remettre en question le fonctionnement de l'aide alimentaire, car il est éthiquement difficile de rejeter une politique qui permet à ceux qui en ont besoin de se nourrir. Cependant, ce regard critique est nécessaire, car bien que louable dans ses intentions, l'aide alimentaire n'est pas exempte de tout reproche, et présente des défauts tant dans sa construction que dans ses modalités. En effet, la distribution des surplus provenant des stocks d'intervention de la PAC, valorisés auprès des agriculteurs, a fait de l'aide alimentaire un débouché comme un autre pour les produits agricoles, et de même pour les produits transformés achetés à l'IAA en complément. L'aide alimentaire, focalisée sur les biens standardisés, est donc tout à fait surproductiviste, car elle transmet des incitations biaisées : on est passé de la récupération de produits, profitable tant aux pauvres dans l'urgence alimentaire qu'à l'agriculture Européenne gênée par ses surplus, à la création d'un nouveau segment de marché, avec une production spécifiquement dédiée à l'aide alimentaire. C'est en fait la pérennisation du dispositif, redéfinissant les intérêts propres des différents acteurs concernés, qui est problématique. Les acteurs de l'aide, devant composer avec des budgets limités et des objectifs quantitatifs toujours plus élevés, se livrent donc à une féroce concurrence en cherchant à s'approvisionner à un coût minimal en denrées alimentaires, et l'existence d'une demande à prix plus que cassés crée sa propre offre de produits de faible qualité issus de la production conventionnelle. Ainsi, on est passé d'un dispositif conjoncturel à une politique systémique influençant la structure de la production agricole, en renforçant sa tendance à la standardisation.

Du côté des bénéficiaires, l'aide alimentaire est également à requestionner. C'est ce que fait le Centres d'Études et Prospectives du Ministère de l'Agriculture dans son rapport *Besoins et attentes*

18

des personnes en situation d'insécurité alimentaire, en cherchant à cerner de manière assez large le problème de la précarité alimentaire. En effet, cette enquête qualitative ne se concentre pas sur les ménages bénéficiaires de l'aide alimentaire, mais cherche plus largement à comprendre les comportements et stratégies des ménages dont l'alimentation est vecteur de frustration au quotidien. **Elle fait ressortir 4 grands profils de ménages différents, illustrant bien la diversité de l'insécurité alimentaire : le profil *mono-gestionnaire*, avec des ménages dans l'extrême pauvreté et pour qui l'aide alimentaire est le seul recours, le profil *multi-activateur*, inscrit dans la précarité sur la durée et qui combine simultanément ou non différents leviers et types d'aide, le profil *gestionnaire indirect*, aux ressources instables et pour qui les mécanismes d'aide alimentaire sont un recours épisodique, et finalement le profil *autogestionnaire*, qui ne**

mobilise pas l'aide alimentaire, ou par méconnaissance des dispositifs ou par choix, mais qui a recours à la solidarité familiale ou sociale pour parer à leurs difficultés. De tous ces profils, le ressenti vis-à-vis de l'aide alimentaire est assez variable, les *gestionnaires indirects* ayant un vécu relativement positif, car transitoire, là où les *multi-activateurs* sont plus mitigés, de par la qualité des produits, pesante sur la durée, et les rapports culpabilisants ou infantilisans parfois entretenus avec les bénévoles.

Bien que leurs degrés de dépendance à l'aide alimentaire soient différents, tous mettent en avant des marqueurs de précarité similaire : restrictions quantitatives, recentrage sur des aliments roboratifs et exclusion des produits frais (viande, légumes, poissons), ce qui amène une monotonie alimentaire, pouvant causer une perte du plaisir de manger, et au fur à mesure une décomposition du lien familial, le repas n'étant plus vécu comme un moment de convivialité et de partage.

L'aide alimentaire classique n'est pas une solution à ces problèmes, car elle n'offre que des produits de qualité moyenne, voire médiocre, et d'une faible diversité. **Les modalités d'approvisionnement et de distribution de l'aide alimentaire sont aussi pointées du doigt** : les usagers déplorent leur manque d'autonomie dans le choix de leur alimentation, la plupart des associations d'aide alimentaire distribuant des paniers standardisés à l'échelle nationale. Le principe même du don est également sujet à controverses, bien que caractéristique de nombreux modèles d'aide alimentaire, en France et à l'étranger. Inscrit dans la tradition chrétienne de charité, il s'avère être dégradant pour bon nombre d'usagers, et est une des raisons au non-recours volontaire à l'aide alimentaire de familles qui pourraient en bénéficier. Ainsi, les dispositifs comme les épiceries sociales, où une contribution symbolique est demandée, bien que non représentative du coût des produits, sont perçus comme moins dévalorisants, car comme tout un chacun, les bénéficiaires réalisent l'acte d'achat de leurs courses, et ne se sentent pas pris en pitié et à la marge de la société. Le respect de la dignité des personnes en situation de précarité alimentaire nécessiterait donc de dépasser la simple distribution gratuite d'aliments. Caractéristique d'un modèle de lutte contre les inégalités par le seul post-traitement de la pauvreté, cette logique d'assistance a montré ses failles, car l'aide alimentaire devient bien souvent permanente et non simplement temporaire. Il est donc nécessaire de réviser les mécanismes d'aide aux populations précaires, afin de les aider aussi à long terme en ne se focalisant plus seulement sur l'urgence alimentaire quantitative, en favorisant la mixité sociale et la valorisation personnelle dans les dispositifs, par l'autonomie, le choix, la participation. Cette prise de position se retrouve actuellement jusque dans les discours des banques alimentaires, avec

¹⁹

notamment le Secours Catholique¹⁹, pour qui les rapports de domination envers les usagers sont devenus pesants, caractéristiques d'une logique d'assistantat dont plus personne ne veut. La solidarité, pour les dirigeants, les bénévoles et les usagers, est plus souhaitable à travers le partage, le lien social, la création collective d'alternatives permettant réellement la sortie de la précarité.

C'est en 2008, avec la flambée des prix alimentaires et le début du débat sur la refonte du PEAD que cette question de l'aide alimentaire est redevenue un réel problème public. Longtemps restés dans l'ombre, la précarité alimentaire et ses débats sont revenus sur le devant de la scène médiatique, et de nombreux acteurs s'en sont réemparés, d'où l'accélération durant la dernière décennie du traitement de la question de la faim, selon de nombreux axes d'entrée, et se développe désormais conjointement de celle de l'alimentation durable.

Cette refonte des mécanismes de traitement de l'insécurité alimentaire est également prônée par la plateforme DESC, dans son « Rapport contradictoire de la société civile sur la mise en place des

²⁰

droits économiques, sociaux et culturels »²⁰, qui réunit un grand nombre d'acteurs associatifs et syndicaux, aux domaines de compétences très variés. Il milite pour la reconnaissance pratique et non plus simplement théorique du droit à l'alimentation, que ne garantissent pas les mécanismes de

19 Discours notamment à l'origine du programme *Accès digne à l'alimentation*

20 []

l'aide alimentaire. En effet, la notion de **droit à l'alimentation**, émanant d'une approche très juridique des besoins sociaux, ne reste que superficielle dans les faits : comme le droit au logement, son application reste dans la pratique difficile à mettre en place, car certaines populations en sont toujours exclues, malgré les politiques et dispositifs divers progressivement mis en place.

Cette notion de droit à l'alimentation se complète petit à petit, avec une grande diversité d'approches : on a parlé petit à petit de *droit à une alimentation adéquate*, de **droit à une alimentation saine**, et dorénavant, avec en tête **Olivier de Schutter, ancien rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation au conseil des Droits de l'Homme de l'ONU**, de *droit à une alimentation durable*. Il définit le droit à l'alimentation comme « *Le droit d'avoir un accès régulier, permanent et non restrictif, soit directement ou au moyen d'achats financiers, à une alimentation quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante correspondant aux traditions culturelles du peuple auquel le consommateur appartient, et qui lui procure une vie physique et mentale, individuelle et collective, épanouissante et exempte de peur* » et en définit trois éléments clés : **la disponibilité**, i.e. la possibilité de trouver de la nourriture, ou en ayant accès aux ressources naturelles ou par le recours au commerce ; **l'accessibilité**, à la fois économique et physique, c'est-à-dire la capacité financière à acheter ou produire son alimentation sans sacrifier d'autres besoins fondamentaux et la possibilité notamment pour les plus vulnérables (enfants, personnes âgées) d'accéder concrètement aux moyens d'approvisionnement ; et enfin **le caractère adéquat de l'alimentation**, qui doit satisfaire des besoins diététiques tenant compte de l'âge de

21

l'individu, de ses conditions de vie, de sa santé, de son travail, de son sexe, etc.

La notion de droit à l'alimentation est donc intéressante pour faire avancer les débats sur la protection des populations contre le risque de la faim, et a un rôle indéniable d'évaluation et de recommandation auprès des instances nationales et internationales.

Le **droit à l'alimentation durable** reprend donc le principe général du droit à l'alimentation, et y ajoute une **dimension environnementale**, défendant le droit de chaque être humain à s'alimenter sans que son milieu naturel ne soit endommagé. C'est un développement de la notion qui lui apporte une visée responsable à **long terme**, les systèmes alimentaires durables étant nécessaires à la sécurité alimentaire future, et donc à la défense du droit à l'alimentation des générations à venir.

Cependant, cette notion de droit à l'alimentation ne reste que théorique, à l'échelle nationale comme supra-nationale. C'est donc au niveau local que se recompose actuellement la question alimentaire.

1.3 - Échelle locale : les initiatives comme substituts aux politiques publiques défaillantes

Face à la faillite de l'État sur les problématiques de l'alimentation durable et de la précarité alimentaire, c'est actuellement au niveau territorial que se recomposent ces évolutions de société. La reprise en main de ces questions se fait à la fois par les collectivités (régions, agglomérations, communautés de communes) et par la base de la société en elle-même : de nombreux citoyens développent des projets, souvent à petite échelle, les émancipant des structures étatiques et reprenant ainsi le contrôle de leur destin.

Cette décentralisation se fait conjointement au souhait de l'Europe et de ses États de se désengager de la question sociale, en mettant en place des mécanismes de financement de projets citoyens, désormais au cœur de l'innovation sociale, en identifiant de nouveaux besoins sociaux et en y cherchant les meilleures réponses, tandis que le **travail social institutionnel se résume de plus en plus au traitement à posteriori des problèmes sociaux**. On retrouve donc un croisement de problématiques sociales et alimentaires à travers cette réappropriation de l'espace public par les collectivités et les individus, et c'est là qu'AccéCible est d'autant plus pertinent, car c'est justement l'occasion de créer des passerelles entre deux mondes aux problématiques de gouvernance

21 [], voir aussi <http://www.srfood.org/fr/droit-a-l-alimentation>

contemporaines assez similaires.

Les initiatives locales provenant de la société civile en faveur d'une alimentation durable existent depuis le début des mouvements militants écologistes et altermondialistes, en se constituant autour d'un intérêt commun et d'une volonté partagée d'adopter un mode de vie cohérent avec son engagement et responsable vis-à-vis de l'environnement. On a récemment pu constater, depuis la fin des années 90, une importante popularisation de tels dispositifs, notamment en réaction aux travers de l'IAA. Cependant, ces réseaux d'inspiration militante, avec par exemple leur forme la plus popularisée que sont les AMAP, bien qu'ils réussissent à attirer un public moins engagé qu'auparavant, **ont du mal à se diffuser à un public représentatif de la population dans son ensemble**. A l'étranger, notamment en Belgique, on constate que cette problématique de représentativité avance, avec le travail de réseaux comme le RABAD, Réseau des Acteurs Bruxellois pour l'Alimentation Durable, ou son équivalent wallon, le RAWAD, qui s'intéressent particulièrement à la question de l'accès, mais ces initiatives peinent encore à complètement sortir de l'entre-soi, ce que nous verrons dans la prochaine partie.

Pour ce qui est des collectivités, l'agglomération Lyonnaise est un bon exemple de cette volonté de reprise en main du système alimentaire, avec notamment le document *Une alimentation durable*

²²
pour tous sur le territoire lyonnais, rapport prospectif et informatif qui présente les enjeux et les avancées de la question alimentaire pour l'agglomération, et s'intéresse aux leviers possibles pour transformer ce modèle. Très didactique, il présente les différents axes de travail identifiés, ainsi que leurs sous-enjeux plus spécifiques : produire écologiquement là où c'est possible, dans la zone urbaine ou à sa périphérie, créer de la richesse locale en travaillant sur les débouchés et la relocalisation de la valeur ajoutée, créer et animer un espace de gouvernance et de supervision de la question alimentaire locale, et enfin donner des clés d'accès à l'alimentation durable, à partir des trois dimensions à l'accès, géographique, culturelle et informationnelle, et économique, et montre ainsi bien l'importance de la sensibilisation et de l'éducation à l'alimentation. Il met comme exemples du développement de ces questions des initiatives qui se sont développées sur le territoire, bien que pas forcément spécifiques à lui, comme *Les incroyables comestibles*, *La marmite urbaine*, ou encore la collaboration entre le GESRA et le CIVAM de la Drôme.

Ainsi, ce rapport présente une vision d'ensemble très intéressante, qui part de la base de la société, la plus à même de repérer et répondre à ses besoins, mais présente également la nécessité de créer de l'interconnaissance à partir de ces initiatives et de les intégrer à une politique territoriale cohérente.

En effet, ces avancées de la ville de Lyon sur la thématique alimentaire sont représentatives de l'état des débats plus théoriques sur ce retour au localisme. Pour les théoriciens du *Food Justice Movement*, courant né aux États-Unis dans les années 2000 et sur lequel nous reviendrons également plus en détail ensuite, représenté par des auteurs, ou plutôt auteures, comme Patricia Allen, Jennifer L. Wilkins ou Alison Hope Alkon, ce retour à des systèmes alimentaires locaux est un **moyen de réinstaurer plus de justice sociale dans le modèle alimentaire**, car les initiatives locales sont les plus à-même de répondre aux problématiques précises des territoires, et sont le principal moyen de résistance au Big Food au niveau de monsieur ou madame tout le monde. Cependant, se pose la question d'un regard extérieur sur ces initiatives locales : elles ont besoin d'être accompagnées, coordonnées et intégrées à des programmes de développement plus vastes que l'échelle strictement locale, tant pour profiter de synergies entre elles que pour veiller à ce qu'elle ne

²³
reproduisent pas les injustices au sein des territoires ou entre eux .

Patricia Allen interroge à ce propos la relation entre ces initiatives locales et le libéralisme : cette

22 []

23 []

relation est ambiguë et donc pertinente à étudier. En effet, ces initiatives de réappropriation du fait alimentaire se sont développées en réaction à l'économie libérale qui a perverti le système agro-alimentaire, comme nous l'avons vu précédemment. Mais quoi de plus proche de l'essence même du libéralisme que de s'affranchir des structures étatiques, et plus largement des institutions normées de la société, en créant son propre système alimentaire à échelle restreinte ? C'est en fait comme si le libéralisme avait été confisqué par le capitalisme, qui a utilisé le désengagement de l'État comme un argument à la dérégulation et à la profitabilité, et non comme un outil au service de l'intérêt général. On peut alors concevoir ce mouvement de localisme comme un retour aux origines du libéralisme, à savoir cette volonté d'émancipation et de responsabilisation de l'individu dans sa société, comme le concevaient les Lumières au XVIIIe siècle, opposant au libéralisme capitaliste qui a imprégné toute notre société, un libéralisme social et humain.

Parallèlement au *Food Justice Movement*, d'autres courants d'analyse du localisme alimentaire se développent, souvent de concert avec le développement de nouvelles pratiques. Ainsi on trouve également toute une littérature sur les circuits courts, qui s'étoffe très vite notamment en France avec une approche très technique. En effet les circuits courts, définis par l'existence au maximum d'un intermédiaire entre producteur et consommateur, d'où un lien étroit avec le local, recomposent les formes de marché et font évoluer le rôle des acteurs de ce marché. Ainsi, on trouve des analyses tant économiques que sociologiques de ces circuits courts, avec par exemple l'article de Yuna Chiffolleau et Benoît Prevost, *Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation*

²⁴
durable dans les territoires, qui étudie les transformations sociales induites en amont et en aval du développement des circuits courts. En particulier, ils font par exemple le lien entre démocratie participative locale et formation des prix agricoles comme moyen, et étudient les différentes formes d'*empowerment* permis par l'émancipation des intermédiaires. **Cependant, cette littérature sur les circuits courts reste assez indifférente à la question de l'accès, ce qui pose la même question que les réseaux militants sur l'intégration des catégories populaires à ces modes de consommation alternative.**

2 - Sociologie de l'alimentation « alternative » et de la consommation critique : problématiques et enjeux de l'intégration

Cette construction d'un nouveau segment de marché qu'est la consommation alimentaire alternative est en effet pertinente à interroger sociologiquement : En effet il est intéressant de comprendre pourquoi les catégories populaires sont de fait moins présentes dans l'alimentation durable, tant du point de vue pratique dans les dispositifs que sous un angle théorique. Ainsi il est dans un premier temps nécessaire de comprendre la construction socio-historique des différents mouvements de consommation alternative, avec notamment le travail de Geoffrey Pleyers, sociologue à l'Université de Louvain-la-Neuve, dans l'ouvrage qu'il a coordonné, *La consommation critique : mouvements*

²⁵ *pour une alimentation responsable et solidaire*, avant de s'intéresser plus spécifiquement aux catégories populaires, aux causes de leur non-inclusion et aux moyens de la contrer.

Dans cette partie, les AMAP sont les dispositifs d'accès à une alimentation durable que nous étudierons le plus ; étant la forme d'initiative la plus codifiée, elles sont sur-représentées dans la littérature, bien qu'elles soient loin d'être si omniprésentes dans les faits.

2.1 – Sociologie des dispositifs d'alimentation durable

2.1.1 – Des dispositifs variés aux historiques et focus différents

Dans son livre, Geoffrey Pleyers s'intéresse à de nombreux mouvements de consommation critique à travers l'Europe, et en étudie la construction historique et idéologique comme les motivations des acteurs engagés dedans et les méthodes organisationnelles au quotidien. Il passe ainsi en revue avec ses co-auteurs, les AMAP pour la France, les GAC en Belgique, mais aussi les Centres sociaux italiens.

Ainsi, il analyse les AMAP²⁶ et leurs 3 axes de développement qui sont la citoyenneté entre citoyens et agriculteurs, le prix juste pour tous et le lien social à partir de l'historique des groupements d'achats en France, développés dès le début du XXe siècle, avec comme inspiration le système de Rochdale, une des premières expériences de coopération moderne qui a démarré au

²⁷ milieu du XIX justement à Rochdale, près de Manchester. Ce mouvement de coopératives, institutionnalisé en 1912 avec la création de la FNCC sous l'impulsion de Charles Gide et de Jean Jaurès, avait comme principal focus de permettre une « vie bon marché » aux populations de l'époque. Alors qu'aujourd'hui l'ennemi est incarné par les GMS, c'était à l'époque les petits commerçants, représentant la majorité du commerce, qui étaient accusés de tirer des profits exagérés de leur position, en gonflant les prix et en lésinant sur la qualité des produits : ainsi, la

²⁸ formation autour de coopératives de consommation était un moyen de court-circuiter les détaillants et leurs abus. Les coopératives se sont donc développées considérablement avec l'appui de la FNCC, avant de tomber en désuétude dans les années 60 avec l'apparition des GMS, qui étaient à l'époque perçus comme le modèle en terme d'accès. Certaines de ces coopératives de consommateur se sont également tournées vers des modèles plus entrepreneuriaux, et ont alors perdu ce côté consommation engagée impliquant le public tant que les producteurs.

25 []

26 Dans les chapitres 2 et 3, respectivement de Magali Zimmer et Fabrice Ripoll

27 Expérience notamment racontée en 1923 par G.J. Holyoake dans *L'histoire des équitables pionniers de Rochdale*

28 On notera d'ailleurs l'intérêt sémantique derrière cette expression

C'est dans les années 80, avec la prise de conscience sur l'agriculture biologique et locale et l'apparition des Biocoop que s'est reconstitué cet esprit coopératif, synthétisé autour de trois préoccupations centrales : lutter contre la vie chère, chercher des produits de qualité, et redéfinir les échanges commerciaux définis par les GMS, qui ont succédé aux détaillants comme symbole antagoniste. C'est dans ce mouvement et avec ces préoccupations qu'ont démarré les premières AMAP, avec comme inspiration pratique les expériences des *teikei* japonais et des CSA américaines. L'éthique durable, qualitative et juste, et le mécanisme d'assurance collective permis par le fonctionnement des AMAP en sont un point central, cependant, ce ne sont pas des éléments également développés dans les motivations de tous les adhérents à ces systèmes, des différences notables existant au sein de chaque AMAP comme entre elles. En effet, la construction par exemple du prix des paniers est encadrée théoriquement, mais dans la pratique on constate l'existence de rapports de force au moment de sa détermination pouvant l'influencer. Les prix vont donc dépendre des situations individuelles de l'agriculteur et des ménages, pouvant être déterminés par des éléments comme la géographie et l'économie locale, l'ancienneté de l'AMAP, mais aussi les motivations des membres originels ayant instigué leur idéologie au groupement et par là défini des usages dans la démocratie économique en son sein.

Geoffrey Pleyers, pour étudier ces différences de motivation, a mis en lien les études de deux GAC différents en Belgique : celui de Louvain-la-Neuve, ville nouvelle et étudiante de l'agglomération

²⁹
Bruxelloise, et celui de Barricade, un quartier du centre de Liège . A Louvain, c'est historiquement autour de la contestation suite à la fermeture d'un magasin Aldi que s'est formé le GAC, avec des individus insatisfaits de la disparition d'un des rares magasins discount de la ville. Ainsi, c'est une population assez précaire, qui a comme focus cette volonté d'avoir accès à des aliments à bas prix. Pour eux, le côté écologiste et la question du prix juste sont venus ensuite, mais cela se ressent à travers l'organisation du GAC : avec les années, un certain nombre de producteurs ont quitté le GAC car l'entente sur les prix n'était plus possible pour différentes raisons, ainsi d'autres ont commencé à venir de plus loin. A l'inverse, à Barricade, le GAC s'est constitué dans le sillage d'un *Centre culturel alternatif et autonome*, avec des membres au capital culturel plus élevé qu'à Louvain, bien que pas forcément très riches, et avec comme motivation principale un anti-libéralisme et un altermondialisme typiques du milieu des années 2000, époque où a été réalisée l'étude. Ainsi, les membres sont plus ici à la recherche de sens dans leur démarche d'achat groupé que de simples prix bas. On constate donc, malgré des mécanismes d'achat coopératifs semblables en apparence, une profonde **différence dans la réflexion par rapport à l'acte de consommation, qui se ressent là aussi au niveau organisationnel** : à Barricade, l'offre de produits est bien plus conditionnée par la saison, par la nature de la production locale, dans une idée de refus d'une consommation froide et standardisée, là où à Louvain l'idée que l'offre doit être adaptée à leur demande est bien plus présente, avec cette idée du « client roi » bien plus ancrée dans les choix de producteurs et de produits, plus dans la norme de la société moderne capitaliste. On voit donc bien que dans les mécanismes de consommation alternative, **les moyens n'expliquent pas la fin**. Ainsi, l'historicité de chaque initiative et ses motivations initiales sont très déterminantes pour son fonctionnement quotidien, la part des intérêts personnels et des considérations politique influençant très nettement les pratiques. Ces différences nous renvoient directement à notre propre capacité de remise en question du modèle dominant, de réflexion sur notre propension à mettre en retrait nos préférences individuelles au service d'une justice socio-économique et écologiste, et cela nous montre déjà que cette volonté de s'affranchir des institutions et des normes avec lesquelles nous avons grandi est très socialement marquée. Cependant, on retrouve dans ces deux GAC, et plus largement dans l'ensemble de ces dispositifs, un apprentissage de pratiques démocratiques et de développement d'un esprit de résistance qui font l'unanimité, qui produisent du sens commun.

29 Dans les chapitres 4 et 5, respectivement de Samuel Hibaux et Mélanie Louviaux

2.1.2 – La citoyenneté alimentaire et le lien social comme éléments fédérateurs

Les dispositifs de consommation critique sont en effet, en dehors de motivations originelles diverses, des moyens de sensibilisation, d'incitation à la réflexion et à la remise en question à travers l'apprentissage de nouvelles formes de gouvernance. Comme l'écrit Samuel Hibaux, « La participation à des réseaux alimentaires alternatifs agirait comme catalyseur de prise de conscience, d'un positionnement critique vis-à-vis du système agro-alimentaire, et par là amènerait les adhérents à devenir plus facilement acteurs de ces changements ». En effet, la consommation alternative sort du cadre individuel, en créant des communautés réunies autour d'un projet politique, créateur d'une unité au sein de chaque dispositif. L'expérience de la démocratie économique à travers les choix de producteurs et de produits des GAC ou de calcul des prix de paniers dans les AMAP est un moyen de distanciation voire d'opposition au monde environnant, quelles que soient les motivations intrinsèques originelles de chacun. La discussion et le débat, même conflictuels, sont en effet les déclencheurs de réflexions profondes sur les institutions et les normes sociétales citées précédemment. On y apprend à faire un choix de modèles plutôt qu'un choix de produits, les GMS ne donnant que trop l'illusion du choix, et donc à se réapproprier à travers ces modalités d'approvisionnement alimentaire de véritables processus de vivre-ensemble, une véritable citoyenneté. De plus, cet apprentissage se fait plus par l'expérimentation de la décision collective et l'auto-critique que par pure idéologie, ce qui le rend d'autant plus pertinent et réflexif.

On apprend par ailleurs en participant à ces dispositifs à mettre son temps à disposition du collectif à tour de rôle, ce qui est clairement un usage qu'avaient nos sociétés, mais que l'on a perdu avec le libéralisme : soit on se débrouille seul, soit ce sont des services auxquels on a recours à travers le marché. Car c'est bien cette participation de tous à un mécanisme collectif qui est le véritable point commun à ces initiatives : dans les deux GAC étudiés ci-dessus, l'élément central est cette implication, les membres ayant dans chaque cas cité leur refus d'accepter dans leurs associations des membres venant en dilettante, ou du moins abordé leur retrait rapide des dispositifs. Très vite, c'est le développement de nouvelles relations humaines qui est prôné comme point central de cette implication : on apprend à travers ces groupements tant le goût de la rencontre avec l'autre que celui de se mettre au service du collectif. Tous apprécient cette consommation distanciée des relations marchandes : dans les GAC comme dans les AMAP, les questions financières sont abordées lors des réunions de commandes ou de fixation des prix, mais elles disparaissent complètement des moments de récupération de commandes ou de paniers. Ainsi, parler produits se fait en dehors des considérations pécuniaires, que ce soit entre adhérents ou avec les producteurs, et tous y trouvent un plaisir, l'agréable sentiment de se recentrer sur des valeurs humaines centrales, dépassant le cadre commercial. Ce sont de véritables relations de confiance qui se mettent en place entre usagers et producteurs, de par les discussions sur les méthodes de culture et de fabrication et par les possibilités de retour sur la qualité des produits semaines après semaines. Et tout ça rend d'autant plus plaisant l'acte de consommation. De plus, ces réseaux constituent des micro-sociétés qui se retrouvent également autour d'activités diverses, comme les visites à la ferme ou des pots et repas partagés, qui sont l'occasion de développer de la convivialité. On y développe donc des relations horizontales, sans rapport hiérarchiques ni marchands, et l'esprit de partage d'expériences personnelles, à l'auberge espagnole, est un moyen supplémentaire d'enrichissement de tous.

Geoffrey Pleyers, pour illustrer cette volonté d'étendre la citoyenneté et la sociabilisation aux actes du quotidien, la consommation devenant un moyen de réflexion sur les formes de sociabilités et sur

30

l'organisation d'une vie locale, cite Ivan Illich³⁰, qui résume bien cette transformation de modèle de société que peut induire la thématique alimentaire : « **Passer de la productivité à la convivialité, c'est substituer à une valeur technique une valeur éthique, à une valeur matérialisée une valeur réalisée** ».

30 Penseur Autrichien de l'écologie politique, figure importante de la critique de la société industrielle

Le lien social est donc au cœur de cette mouvance de consommation critique, il est dans tous les cas un moyen, et devient toujours, si il ne l'était pas déjà, une fin pour les membres de ces réseaux alimentaires alternatifs, qui le placent toujours comme une des principales raisons à leur maintien dans ces dispositifs. Cependant, ce lien social qui se développe à l'intérieur des réseaux, est aussi un frein à l'élargissement social des dispositifs.

2.1.3 – Des microcosmes assez fermés sur eux-mêmes

En effet, ces réseaux sont de fait assez clos vis-à-vis de l'extérieur : pour conserver ce fonctionnement horizontal qui fait leur richesse, ils ont besoin de rester à petite échelle, afin que le lien social perdure. Ainsi, il y a un renouvellement constaté des membres des dispositifs, mais on va attendre d'eux une implication réelle, un engagement motivé et équitable comparé à celui des anciens. Or c'est une barrière à l'entrée assez efficace pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec ce fonctionnement communautaire.

L'extension des dispositifs, en plus de compliquer le développement de la convivialité, devrait également se faire par la mise en place d'une esquisse de bureaucratie ou de hiérarchie, afin de ne pas perdre en efficacité, mais là aussi c'est contraire à l'éthique de ces réseaux, qui y viennent justement pour se défaire de ces relations sociales déséquilibrées. Ainsi ce sont les mêmes caractéristiques de ces dispositifs qui expliquent à la fois l'épanouissement des membres, mais aussi leur rejet d'une croissance trop importante. La convivialité et l'horizontalité des relations sociales sont ce qu'ils viennent chercher, ou du moins ce par quoi ils s'épanouissent ensuite, et c'est pourquoi faire des concessions là-dessus est souvent non envisageable. Ce n'est pas une refus de principe sur un élargissement des réseaux, mais ce serait tout simplement contraire à leur éthique propre.

Les réseaux d'alimentation alternative sont donc plus favorables à l'essaimage des dispositifs qu'à leur élargissement, car cela permet de concilier diffusion de leur modèle, préservation du sens qu'y trouvent les usagers et adaptation aux situations particulières. Dans le cas de la France, cela vient en complète contradiction aux réflexes centralistes jacobins de développement et d'uniformisation des modèles efficaces. C'est dans l'optique de réconcilier ce centralisme et cette volonté de développer des initiatives à partir des citoyens qu'a été créé MIRAMAP en 2010.

Ainsi, MIRAMAP correspond à l'éthique AMAPienne en n'étant pas dans une structure hiérarchique descendante, mais encadre et norme de manière non-contraignante les pratiques afin de favoriser la création de nouveaux dispositifs, AMAP ou versions alternatives, locaux, conviviaux et ayant chacun leurs spécificités.

Cela permet également une représentation à échelle nationale d'un mouvement qui, sans cela, aurait du mal à peser sur la transformation sociale. En effet, les membres de ces initiatives populaires ont souvent une vision propre du changement social, peut-être idéaliste, de se dire que c'est en faisant à l'échelle individuelle que l'on fera aller le monde dans le bon sens. Or, sans institutions derrière soi, il est difficile pour un modèle à l'échelle individuelle de faire entendre ses motivations et sa philosophie, surtout quand elle vient contredire un système institutionnalisé qui lui n'hésite pas à faire dans le jeu d'influence et de pouvoir. On revient ainsi, par des considérations pratiques, à ce besoin de localisme, mais qui peut difficilement se faire sans coordination aux échelles supérieures, avec des moyens communs d'information, de communication, de coopération avec la sphère publique.

Par ailleurs, l'essaimage sans coordination a ses limites, car il ne touchera que les populations semblables, ayant accès aux enjeux sous-jacents et visant cette authenticité dans les relations locales de la vie quotidienne. Cela vient se rajouter à une mentalité des réseaux militants "durs", que l'on a ensuite qualifiés de marginaux, qui historiquement développaient leur propre mode de vie, en

adéquation avec leurs principes et leur conception de la société, mais ne jugeaient pas nécessaires de les étendre à ceux qui ne partagent pas ces convictions. Dont notamment les catégories populaires. Or il est aujourd'hui nécessaire, tant pour des questions de justice sociale que de résistance à un système productiviste détruisant l'environnement, de diffuser ces idées et ces pratiques en dehors de leur petit cocon, à un public aussi large que possible.

2.2 – Alimentation durable et catégories populaires

En effet, un des grands constats sur les dispositifs d'alimentation alternative est la sous-représentation des catégories populaires. Afin de faire sortir l'alimentation durable de son entre-soi, il est donc nécessaire d'en comprendre les raisons. Notamment avec Gabriel Montrieux, doctorant à l'université Lyon 2, qui a réalisé une étude de terrain de la sociologie de différents dispositifs d'alimentation durable sur l'agglomération Lyonnaise ³¹.

2.2.1 – Un constat : Une alimentation durable fermée aux catégories populaires

Dans son papier, Gabriel Montrieux se base sur des entretiens réalisés sur trois types de terrains ³² différents : une AMAP, modèle type de la consommation participative, des réseaux *freegans*, et une épicerie sociale et solidaire, celle-ci fonctionnant avec un large public bénéficiant de prix différenciés selon leur situation, avec des adhérents bénéficiaires et des adhérents solidaires. A partir de ces 3 cas caractéristiques, il cherche à comprendre la participation ou non-participation des catégories populaires et à en définir les causes sociologiques et institutionnelles.

Pour ce qui est des AMAP, le constat de l'absence des catégories populaires est assez généralisé, même pour celles situées dans des zones géographiques défavorisées. Il confirme cela en constatant une sur-représentation de ce qu'il appelle les *classes moyennes culturelles*, avec des revenus très variables, mais disposant d'un capital culturel conséquent : étudiants, cadres et salariés du secteur public, professeurs notamment, employés associatifs, retraités. Ainsi, ce sont des fractions économiquement précarisées des classes moyennes diplômées, ou des représentants de positions intermédiaires sur l'échelle sociale, mais qui ont comme point commun un niveau de diplôme élevé, mais des niveaux de revenus comparativement plus faibles. L'absence de catégories comme les ouvriers, intérimaires, chômeurs de longue durée y est tout particulièrement notable.

Pour les *freegans*, le constat est également celui d'une sur-représentation des classes moyennes culturelles, et particulièrement de leur fraction précarisée, centrée sur un public jeune et contestataire des institutions et normes sociales : c'est là une pratique qui est très marquée dans un mode de vie alternatif, revendicatif d'une culture d'opposition. Ce sont donc des groupes réduits de personnes proches, pour qui cette pratique est une expression parmi d'autres de leurs traits communs. Et ce constat est également valable pour les formes associatives visant non pas à assurer leur propre alimentation par ce biais, mais à la redistribuer.

Enfin, l'épicerie sociale à prix différenciés a fait apparaître des publics différents, mais dont l'implication dans le dispositif se révèle socialement marquée. Au sein des adhérents bénéficiaires, orientés vers l'épicerie par le travail social, on trouve des classes sociales au capital économique très faible, mais au capital socio-culturel très variable : on y trouve les catégories populaires, avec leurs

31 []

32 Néologisme anglais désignant le glanage, i.e. la récupération d'aliments destinés à se perdre

fractions culturelles et non-culturelles, et les fractions précarisées des classes moyennes culturelles. Cependant, on constate une reproduction de rapports de domination sociale, les classes moyennes culturelles étant ou le public bénéficiaire le plus impliqué dans les activités de sensibilisation au bio par exemple, ou constituant la majeure partie des adhérents solidaires, des bénévoles et salariés. Ainsi, on retrouve un modèle qui reproduit celui de l'aide alimentaire, dans lequel les catégories populaires viennent simplement s'approvisionner sans poser de questions, là où les classes moyennes culturelles reprennent une posture paternaliste vis-à-vis des fractions socialement dominées. L'alimentation durable, au centre des activités, peut donc être vue comme le déclencheur de cette domination sociale, car elle suscite bien plus d'intérêt chez les classes moyennes culturelles que chez les classes populaires, et particulièrement leur fraction non-culturelle.

2.2.2 – L'alimentation durable comme témoin d'une fracture culturelle

En effet, la grande cause de cette sous-représentation des catégories populaires dans les dispositifs d'alimentation durable n'est pas économique, mais culturelle. Cela a été notamment

confirmé par des études statistiques comme celles de Patrick Mundler³³, qui montrent que les prix alimentaires dans les AMAP ne sont pas supérieurs à ceux de la grande distribution ni à ceux des marchés ordinaires, et qu'ils pourraient au contraire soulager les budgets des ménages les plus démunis, mais que ce sont bien des barrières d'ordre sociologique et non économique qui sont à l'origine de cette fermeture socio-culturelle des réseaux alimentaires alternatifs. Il est néanmoins important de préciser qu'il n'y a pas un comportement alimentaire unique et normé pour chaque catégorie sociale, mais que je fais dans cette partie une revue de comportements ni uniformément adoptés ni forcément représentatifs, mais qui ont été néanmoins mis en lumière par mes différentes lectures en référence.

La consommation est clairement marquée socialement, elle est le résultat structurel de mécanismes inconscients propres à chaque catégorie sociale, et il est intéressant de voir comment elle s'applique à l'alimentation durable. Pour les classes populaires, qui sont de plus en plus marginalisées tant dans les faits que dans le discours institutionnel, la consommation est un moyen de s'inclure dans la société, de revendiquer une normalité contestant la domination et l'exclusion symbolique dont ils sont victimes au quotidien. Ainsi, les catégories populaires sont plus enclines à une consommation conforme au modèle agroalimentaire standard, le Coca-Cola et les produits préparés en étant le cliché. De plus, pour compenser une alimentation monotone et de qualité moyenne, certains produits peuvent prendre le rôle d'une « alimentation plaisir », avec par exemple les produits industriels sucrés ou gras comme petits plaisirs permettant d'échapper à un quotidien pas toujours rose, d'où en partie cette adéquation entre consommation des classes populaires et modèle alimentaire standard.

A l'inverse, l'alimentation durable, et la consommation citoyenne plus largement, peuvent être un outil de distinction sociale pour les classes moyennes : alors qu'une consommation standardisée peut être pour les catégories populaires un moyen inconscient d'entrer dans la norme, les classes moyennes cherchent justement à s'émanciper de la norme. Un des exemples typique de ces mécanismes est celui du pain blanc et du pain complet : historiquement, le pain blanc a longtemps été réservé aux catégories sociales les plus aisées, avant de se démocratiser au siècle dernier, et c'est plus récemment que le pain complet, avant symbole des classes populaires, a été réintroduit dans les usages des classes dominantes, et a aujourd'hui une image de produit de marque, car sa consommation est redevenue commune du fait d'une certaine élite ayant une volonté de distinction par la consommation.

De plus, c'est par les classes moyennes elles-mêmes que se définit la consommation citoyenne, selon

leur propre système de valeurs, leur propre sensibilité socio-culturelle à certains sujets : ainsi, l'alimentation durable est un sujet de société porté par les classes moyennes, et les dispositifs se centrent donc sur leur conception organisationnelle, leurs propres problèmes pratiques et idéologiques à résoudre, et sont donc structurellement excluants pour les catégories populaires. Il y a ainsi par la la définition de la consommation citoyenne selon une certaine idéologie, une forme inconsciente d'entretien de la fracture socio-culturelle. Cette conception Bourdieusienne de la distinction sociale est assez culpabilisante pour les classes dominantes, et c'est là où il est particulièrement pertinent pour elles de différencier leurs comportements selon s'ils sont plus originels de réelles croyances ou de mécanismes revendicatifs.

Cette **exclusion symbolique** fait parallèlement naître un rejet de l'alimentation durable dans les classes populaires, car elle est le symbole d'une consommation de *bobos*, qui ont particulièrement mauvaise image dans les zones urbaines défavorisées : rejeter la symbolique portée par cette question est alors le moyen pour les ménages paupérisés de se désolidariser d'une élite qui les stigmatise dans de nombreuses dimensions de l'espace public. C'est notamment ce dont témoigne

³⁴
Boris Tavernier, initiateur du projet associatif *Vrac* , qui pour impliquer les habitants des quartiers à ses produits a constaté une inefficacité complète de l'argument du bio, mais que c'est par le goût ³⁵
qu'il suscitait le plus d'intérêt. Également, cela a été un des constats faits sur *Uniterres* , programme dans lequel les participants se sentent bien plus valorisés et impliqués par le fait de venir en aide à d'autres personnes en difficulté, des agriculteurs dans ce cas, que par celui de consommer bio.

Par ailleurs, les modalités d'entrée dans les dispositifs endogénéisent cette structuration sociale de l'alimentation durable, comme le met en avant Gabriel Montrieux : on va rentrer dans une AMAP par le bouche à oreilles, donc par ses propres réseaux de fréquentation ou d'information. Ainsi, les classes moyennes se fréquentant entre elles vont faire entrer leurs semblables dans ces projets. Pour ce qui est de l'épicerie sociale, les catégories populaires vont y rentrer par le travail social qui les y oriente, alors que les classes moyennes vont le faire là aussi par volonté de trouver du sens à leur action quotidienne, et cette différenciation se reproduit dans le fonctionnement quotidien du dispositif, avec une reproduction de cette domination sociale.

Ainsi, **l'alimentation durable peine à toucher les catégories populaires** car elle souffre d'être portée comme problème public par des agents socialement situés, ne pouvant s'émanciper des conflits symboliques entre classes sociales. **C'est pourquoi les dispositifs pour l'alimentation durable cherchant l'inclusion sociale des catégories populaires, par exemple les AMAP à prix différenciés, peinent dans les faits à produire de la mixité sociale.** Il est donc nécessaire que la thématique de l'alimentation durable arrive à se diffuser non seulement à des milieux bien définis, mais devienne une réelle **valeur publique non-discriminante**, comme peut l'être la notion de non-gaspillage énergétique. D'où un réel besoin de communication publique, de prévention dès l'enfance à l'école, de développements de moyens de sensibilisation adaptés, qui pourraient permettre que la problématique de l'alimentation durable, qui touche le futur de tout-un-chacun, ne soit plus portée ³⁶
par une partie seulement de la société .

³⁴ *Vers un Réseau d'Achat Commun*, qui met en place des achats groupés de produits durables dans les quartiers de l'agglomération lyonnaise. Voir aussi <http://vrac-asso.org/>

³⁵ Programme de l'ANDES cherchant à approvisionner les épiceries solidaires chez des exploitants locaux, en bio, et en difficulté économique. Voir aussi [], mémoire de Manon Pasquier sur le projet comportant des entretiens très intéressants avec les usagers du programme, les bénévoles et les travailleurs sociaux impliqués

³⁶ Bien que cela ait été en partie contredit par une étude statistique de McGill et al. selon laquelle les taxes seraient plus efficaces que la sensibilisation en terme de promotion d'une alimentation saine, notamment car la prévention est plus efficace auprès des classes sociales culturelles, et creuserait ainsi les inégalités. Cependant elle tient notamment compte du recours aux coaches personnels, bien plus répandue aux USA, ce qui vient la nuancer []

2.2.3 – Causes annexes et pistes d'évolution

Cependant, cette fracture culturelle n'est pas la seule barrière à l'entrée des catégories populaires dans les réseaux d'alimentation alternative. Parmi les causes annexes de ce manque de mixité sociale dans les réseaux d'alimentation durable, la géographie est un facteur important. Comme le souligne là aussi Boris Tavernier, qui a mis l'**accès géographique** au cœur de son travail à Vrac, les quartiers sont des aires désertées par la consommation alternative : on va y trouver des enseignes de grandes distribution et des épiceries pour les produits frais, et encore relativement peu ou vite éloignées des lieux de résidence, mais surtout une absence cruelle de franchises spécialisées dans le durable : on ne compte qu'une Biocoop pour toute la Seine-Saint-Denis, contre 18 pour Paris. La présence commerciale pourrait pourtant être un moyen d'impliquer des populations qui ne se jugent pas concernées par la thématique durable, mais pour qui là aussi le goût et la qualité des produits pourraient être un moyen d'entrée.

L'éloignement des lieux de la production alimentaire a également son influence : alors que dans les zones rurales on a possiblement une proximité plus grande avec la réalité de la nature et de l'agriculture, plus facilement des proches cultivant leur propre bout de jardin, les quartiers sont là aussi bien plus éloignés de la problématique alimentaire et la sensibilité y est donc moindre. Le développement des circuits courts y est de plus compliqué, car si on reprend l'exemple de la Seine-Saint-Denis, il est complexe d'y installer des dispositifs type AMAP, car l'offre pour l'Île-de-France ne permet déjà pas de répondre à la seule demande de la ville de Paris, dont le pouvoir d'achat est bien plus élevé, et donc où le développement est bien plus facile.

Même présentes en zones précarisées, les AMAP peinent à produire de la mixité ; notamment du fait de leur fonctionnement économique : les contrats liant AMAPiens et paysans sont des contrats de long terme, dans lesquels on paie en avance pour, selon le modèle type, 6 mois de production. Or, les ménages économiquement précaires ont un horizon de dépense très court, leurs revenus étant très fluctuants et leur trésorerie souvent inexistante : il est difficile pour eux, tant dans la pratique que du fait des habitudes de consommation, de projeter des dépenses sur 6 mois. C'est pourquoi les projets non-AMAP mais de même philosophie peuvent ici être pertinents, lorsque la durée de l'engagement est plus courte. En plus de permettre une entrée dans le dispositif moins engageante et donc plus facile, ainsi qu'un maintien peut-être plus épisodique que continu, mais toujours mieux que rien, les contrats plus courts sont également un gage de confiance entre consommateurs et producteurs, car ils sont renouvelés et donc requestionnés plus fréquemment .

37

Par ailleurs, les mécanismes d'aide alimentaire, comme vu précédemment, ne laissent que peu de place à la qualité de l'alimentation. C'est en soit assez représentatif du travail social dans son ensemble, qui traite bien plus la question alimentaire sous l'angle de l'urgence, ce qui change petit à petit tout de même. Pourtant travailler sur l'émancipation alimentaire des familles en difficulté semble nécessaire pour les sortir des mécanismes d'assistance qui ne font que traiter du court terme et qui en quelque sorte maintiennent la tête sous l'eau et demandent à être remerciés lorsqu'ils laissent un peu respirer. Ainsi, étendre par exemple le recours aux épiceries sociales, qui mènent en parallèle des activités de sensibilisation sur l'alimentation, semble bien plus enclin à permettre une bonne alimentation aux ménages précarisés, à réapprendre le goût de l'alimentation à ceux qui l'ont perdu et à redonner une estime de soi que peut enlever la précarité alimentaire, que simplement l'aide alimentaire, et serait ainsi un pont vers une alimentation qualitative pour tous. Mais c'est là aussi un sujet à lier avec une véritable reconnaissance du droit à l'alimentation qui ne reste qu'une notion bien trop abstraite, l'alimentation étant toujours la variable d'ajustement des budgets

familiaux.

Ainsi, l'alimentation est à la fois le vecteur et le résultat d'inégalités, notamment en ce qui concerne l'alimentation durable, qui pour de nombreuses raisons n'arrive pas à s'imposer comme un sujet touchant l'entièreté de la société. C'est notamment par rapport à l'injustice de ce système alimentaire, et en réaction aux causes endogènes de cette injustice que s'est développé le *Food Justice Movement*, mais aussi plus globalement le concept de démocratie alimentaire, qui met la liberté et l'équité au cœur du fait alimentaire.

3 – La démocratie alimentaire comme point de mire : à la croisée des disciplines et des échelles

Face aux inégalités du système alimentaire, mais aussi des difficultés des dispositifs d'alimentation durable à refléter la mixité sociale, se posent donc des questions de justice sociale.

3.1 – De la justice sociale à la justice alimentaire

3.1.1 – Quelques principes de justice sociale

La justice sociale est une construction morale et politique, résultant d'un ensemble de choix collectifs définissant les clés de répartition entre les membres d'une société. **La justice sociale s'appuie donc sur des principes comme l'égalité des droits ou l'équité des situations**, principes découlant des valeurs propres à chaque société, et détermine ainsi les **formes de solidarité collective à l'œuvre entre les membres d'une société**. La justice sociale représente donc, à un moment donné, l'ensemble des considérations qui vont régir la définition des droits et devoirs sociaux, et en résultat, les règles sociales de répartition ou de redistribution. C'est aussi une construction positive et revendicatrice, qui s'intéresse à la **définition et aux moyens d'application de l'équité** au sein d'une société. Différentes conceptions de la justice sociale se sont développées depuis l'apparition de la notion, au XVIIIe sous l'influence du courant des Lumières, avec des considérations et focus différents.

Ainsi John Rawls, philosophe politique américain du XXe siècle, développe une conception de la justice sociale axée sur l'**équité socio-économique**³⁸. Il part du postulat que l'Homme se réalise aussi à travers l'intérêt collectif et que l'avenir est inconnu, et donc que **le bien-être d'une société se mesurera par celui des plus démunis de ses membres**. Ainsi, dans la lignée de Rousseau, Hobbes ou Kant, il développe une théorie de contrat social, le *Maximin*, dans laquelle le législateur ne connaissant pas les situations sociales et économiques futures de chacun, et doit donc orienter la distribution des droits et des biens en priorité vers ceux dont les dotations initiales aléatoires seront les plus faibles. C'est une vision très égalitariste en termes de droits sociaux et de redistribution des richesses, permettant une réelle égalité des chances de chacun.

A l'opposé, le courant ultra-libéral incarné par Friedrich Hayek, philosophe et économiste de l'École Autrichienne, rejette cette conception de la justice sociale, l'accusant d'être l'argument pour les

38 Notamment dans *A Theory of Justice*, publié en 1971

redistributions matérielles biaisant le fonctionnement du marché. Ainsi, sa conception de l'équité, très libertaire, est centrée sur une stricte égalité des droits, le marché permettant dans son fonctionnement non contrarié une réelle méritocratie. En effet, la mise en place par une minorité ayant le pouvoir décisionnel de règles redistributives revient à contraindre un ordre social naturel, et ainsi il prône une mise en place de structures sociales garantissant simplement les droits fondamentaux de tous et permettant de maintenir un *ordre spontané*, le marché étant l'institution la plus à même d'ordonner l'inconnu. L'analyse d'Hayek a rempli l'argumentaire du libéralisme capitaliste, mais en partie à tort, car sa théorie est plus complexe : il voit le marché comme une abstraction permettant de canaliser les comportements futurs d'individus atomisés, mais selon lui la menace la plus importante pour l'ordre du marché et pour la démocratie est en fait l'intérêt des groupes, capables d'organiser les intérêts individuels d'autrui et de mener à l'exploitation : « *Alors que l'on peut grosso modo, dire que l'égoïsme individuel conduira dans la plupart des cas la personne à agir d'une façon indirectement favorable au maintien d'un ordre spontané de la société, l'égoïsme du groupe clos, ou le désir de ses membres de devenir un tel groupe, sera toujours en opposition avec l'intérêt commun des membres d'une Grande Société* »

Ainsi, Hayek avait entrevu et a malgré lui servi cette confiscation du marché par des minorités réunies autour de leurs intérêts individuels convergents, alors que dans sa philosophie il est bien plus proche d'un **libéralisme humain**, dans lequel des institutions simples et souples permettraient la liberté et l'épanouissement individuel de chacun. **Avec sa conception théorique et idéalisée du marché comme une structure abstraite parfaitement efficace, comme un simple outil permettant de refléter les volontés socio-économiques des citoyens, il se rapproche des mouvements libertaires prônant la relocalisation de la vie économique et sociale, auxquels se rattachent nombre de réseaux alimentaires alternatifs.**

Amartya Sen, économiste indien ayant principalement travaillé sur le développement, la pauvreté et les inégalités, a développé une conception de la justice sociale axée sur ces libertés individuelles, avec son approche des *capabilités*, qu'il définit par les possibilités d'évolution d'un individu au sein de sa société, et qu'il convient de développer pour tous afin d'améliorer la justice sociale. Inspirée notamment par le système des castes en Inde, régissant l'évolution sociale potentielle des différentes classes sociales, cette approche se base sur une liberté positive, c'est-à-dire la capacité d'une personne à être ou à faire quelque chose, à pouvoir choisir sa vie, plutôt que la liberté négative, notion plus commune en économie qui se concentre simplement sur l'absence d'interférences entre les comportements individuels. Ainsi pour Sen, une société juste est une société permettant à chacun, indépendamment du cadre social, économique et culturel dans lequel il naît, de s'orienter personnellement et de s'impliquer professionnellement là où il le désire, et d'occuper potentiellement toutes les positions sociales possibles et les responsabilités auxquelles son parcours peut lui permettre de prétendre. **Cette approche par les *capabilités* rejoint celle de l'empowerment, et peut donc se concevoir comme allant de pair avec les circuits courts, qui**³⁹
comme l'analysaient Yuna Chiffolleau et Benoît Prevost , sont un moyen d'émancipation de l'individu des structures socio-économiques limitant ses capacités à peser sur son environnement.

Sen rejoint, par cette conciliation entre possibilités d'évolution sociale et caractéristiques socio-culturelles propres à chaque personne, le courant de la justice sociale par la reconnaissance identitaire. Portée par des philosophes comme le Canadien Charles Taylor, cette vision de la justice sociale part du principe que la société comporte des groupes inégalement reconnus, pouvant assumer différemment leur statut dans l'espace public, et symboliquement classés par ordre de valeur : cette différenciation entre individualités relative à une norme dominante est la principale injustice de la société. Ces groupes se constituent autour notamment du genre, de l'orientation sexuelle, de l'origine ethnique, de la religion, du lieu de résidence, et de toutes leurs intersections.

Ces groupes sociaux-culturels n'étant pas reconnus également par la société, la redistribution économique ne sera pas le moyen d'atteindre la justice sociale, car une **démarche redistributive non consciente de la réalité de la différence ne fera que reproduire l'injustice**, ou forcera les minorités à assimiler la norme au détriment de leur propre caractère distinct. Ainsi, cette conception de la justice sociale s'oppose à celle redistributive, jugée non-suffisante voire dommageable.

Ce sont les travaux de Nancy Fraser, philosophe américaine, qui ont mis fin à cette conception binaire de la justice sociale. Avec des publications comme *Penser la justice sociale : entre redistribution et revendications identitaires*⁴⁰, elle montre que l'opposition théorique et politique entre ces deux visions est plus complexe que cela : faire le choix d'une seule préoccupation parmi

deux n'est pas suffisant pour étudier la complexité des rapports sociaux tant l'intersectionnalité⁴¹ est multiple et son impact prégnant sur les rapports économiques. En effet, comment catégoriser les revendications ouvrières, alors qu'elles comportent à la fois une dimension socio-économique et une volonté de reconnaissance sociale d'une partie symboliquement dominée de la population ? Les éléments de différenciations entre positions sociales sont en effet bien trop nombreux pour qu'un seul paradigme puisse appréhender l'ensemble des situations. Il est donc **nécessaire de s'appuyer tant sur la redistribution que sur la reconnaissance identitaire pour développer la justice sociale**, car bien que demandant bien plus d'efforts de compréhension des besoins de groupes sociaux multiples et aux problématiques diverses, cela permet d'utiliser les deux leviers pour établir des relations sociales plus équitables entre eux. Il est par exemple clair que dans le champ de l'égalité entre hommes et femmes, les questions de reconnaissance symbolique sont intrinsèquement liées à celles socio-économiques, l'image que la société s'est construite du rôle de la femme jouant sur leur considération par les institutions, et donc impactant leur position sociale⁴².

Nancy Fraser plaide ainsi pour une société dans laquelle « chacun dispose d'un droit égal à conquérir l'estime des autres dans la mesure où prévalent des conditions sociales équitables favorisant l'égalité des chances », ce qui passe par la déconstruction d'inconscients collectifs en lien à une norme culturelle institutionnalisée, tout en tenant compte de la structure du capitalisme qui entretient et est entretenue par cette domination d'une norme socio-culturelle.

Ainsi, il est nécessaire de considérer ces deux pendants de la justice sociale, et cette double-vision permet de poser des questions plus complexes pour AccéCible : **qu'entend-on par « pour tous » dans *Accès à une alimentation durable pour tous* ?** Il semble important de **ne pas considérer seulement la pauvreté et ses conséquences comme freins à l'intégration aux dispositifs d'alimentation durable, mais également de prendre en compte les attentes et besoins de groupes sociaux aux positions sociales et aux préoccupations théoriques et pratiques très diverses**, dont les spécificités peuvent être un atout à leur intégration si elles sont justement évaluées et mises en relief au sein des dispositifs.

3.1.2 – La justice alimentaire

L'alimentation est un très bon sujet d'application du concept de la justice sociale. Tout d'abord, c'est une thématique universelle et intemporelle, qui s'applique à chaque être humain où qu'il soit et tout au long de sa vie : manger est un besoin primaire. De plus, les systèmes alimentaires posent en eux-

40 []

41 Notion employée qui désigne la situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de domination ou de discrimination dans une société

42 Ce que l'on voit notamment à travers la non-reconnaissance du travail domestique qui justifie implicitement et insidieusement une différence de traitement sur le marché du travail, non-reconnaissance remise en question depuis bien trop longtemps par les luttes féministes.

mêmes des questions de justice sociale : le modèle alimentaire dominant, comme nous l'avons vu précédemment, est profondément inéquitable, certains agents souffrant des comportements d'autres ; parallèlement, le développement de nouveaux modèles d'alimentation est un moyen de réinstaurer de la justice sociale, avec des dispositifs plus justes et respectueux de l'environnement.

En effet, en analysant le fonctionnement du système alimentaire contemporain, on y retrouve une multitude d'éléments, de mécanismes et de postures opposés aux principes de la justice sociale : accaparement du profit de toute la chaîne par des structures en position dominantes, accaparement⁴³ des terres, destruction de l'environnement pour les générations futures, et bien sûr accès discriminant aux produits de qualité, tant monétairement que non-monétairement, avec toutes les conséquences qui en découlent : problèmes de santé prévalents chez les classes sociales les plus précaires, avec plus largement une qualité de vie moindre, etc. Ainsi, le **Food Justice Movement** est né aux États-Unis au début des années 2000, en partant du constat que le Big Food crée de l'injustice à la pelle, à presque tous les échelons du système, si ce n'est tous : il est donc nécessaire de retrouver une justice alimentaire, un système alimentaire qui ne crée pas d'injustice, voir qui soit vecteur de justice sociale.

Ainsi c'est à partir de ce constat d'un lien étroit entre alimentation et justice sociale que s'est développé le *Food Justice Movement*, i.e. le courant de la justice alimentaire. Très développé aux États-Unis, mais dont les idées sont applicables en dehors de leurs frontières, il englobe une grande variété d'acteurs, dont la société civile et ses initiatives diverses en faveur de systèmes alimentaires plus équitables et écologiques. Il désigne également un courant de recherche, incluant des sociologues, économistes et nutritionnistes de formation, avec de fait des angles de vue transversaux et très divers, se rejoignant dans la volonté d'une transformation sociale respectueuse de l'humain et de réappropriation de leur alimentation par les populations. Pour cela, il s'agit donc de **comprendre quels sont les facteurs d'inéquité, de déterminer les différentes dimensions dans lesquelles l'alimentation peut amener à plus de justice, de la théorie à la pratique, et d'en définir des conditions.**

Jennifer L. Wilkins, dans son papier *Eating Right Here : Moving from consumer to food citizen*⁴⁴, développe le **concept de citoyenneté alimentaire** et en dégage les obstacles structurels. Pour elle, la citoyenneté alimentaire consiste en un **renversement du pouvoir décisionnel sur l'alimentation**, qui doit revenir aux mains de tous les individus constituant la société, et non seulement certains d'entre eux qui ont confisqué ce pouvoir et en abusent pour servir leur intérêt. Comme la simple citoyenneté, elle établit un ensemble de droits, mais aussi d'obligations assorties : il s'agit donc de **développer pour tous le droit à une alimentation saine, sûre et de qualité, avec un système d'information complet et non-biaisé, qui aille de pair avec un comportement responsable de chacun**, à savoir manger en soutenant l'agriculture paysanne et les milieux ruraux plus généralement. En effet, nous sommes devenus des consommateurs passifs, non-critiques et dépendants, qui payons ce qu'on nous persuade de vouloir sans se poser plus de questions. Des consommateurs, en somme. La citoyenneté c'est donc aller plus loin que ce simple statut, il s'agit de comprendre la variété et la profondeur des enjeux posés par l'acte quotidien de manger, et de faire ses choix en conséquence. Comme pour la citoyenneté classique, qui présuppose une compréhension des mécanismes démocratiques avant d'aller aux urnes, **la citoyenneté alimentaire requiert une compréhension systémique de l'industrie agro-alimentaire, des politiques agricoles comme des réseaux alimentaires alternatifs afin de prendre des décisions adéquates.** D'autant plus que, comme pour la politique avec son *establishment*, prendre des décisions sans avoir de vision et en se contentant de l'information facilement disponible ne fait que renforcer le Big

43 La justice sociale pouvant inclure l'écologisme, car elle comporte une dimension intergénérationnelle indéniable

44 []

Food, cet aveuglement des individus en étant une motivation inavouable mais bien réelle. Ainsi, c'est par l'intégration des enjeux de l'alimentation dans les comportements individuels, c'est-à-dire par la modification des processus de prise de décision de la base de la société que la transformation sociale se fera, la prise de conscience et l'autocritique amenant à la modification des comportements, dont l'agrégation est la plus susceptible de changer le fonctionnement d'un système injuste.

Comme pour la majorité des auteurs de la justice alimentaire, le raisonnement de Jennifer L. Wilkins part donc de l'échelle globale avec la remise en question du Big Food pour aller vers l'échelle locale, échelle à laquelle l'individu peut sentir l'influence de son action, et ainsi modifier le système en profondeur. La consommation engagée est ainsi un moyen de transformation sociale, et nécessite donc une réelle diffusion de ses prérequis, qui ne doivent plus rester la chasse gardée d'une minorité y ayant accès.

Wilkins s'intéresse ensuite aux obstacles structurels au développement de cette citoyenneté alimentaire, tant pour confirmer cette emprise du Big Food sur l'alimentation au quotidien que pour esquisser des pistes de changements institutionnels. Elle identifie donc **quatre barrières au développement de l'alimentation durable**, profondément inscrites dans le fonctionnement social, économique et légal du système alimentaire.

La première d'entre elles est le marché en lui-même, sur lequel se base tout le fonctionnement du système alimentaire, mais qui ne reflète pas les coûts sociaux, environnementaux et sanitaires des produits, et ce d'un bout à l'autre de la chaîne de production et de distribution. Le marché, principe fondateur de tout le système libéral, est donc une institution incapable de refléter justement la réalité, car il n'internalise pas toute l'information, et ce d'autant plus que son échelle est importante et qu'un petit nombre d'acteurs puissants y interagissent. D'où le besoin de le réformer et de le ramener à une échelle locale et humaine.

⁴⁵

La seconde de ces barrières est la politique agricole fédérale⁴⁵, soumises aux impératifs de court terme et aux lobbies. En subventionnant massivement la production intensive de produits standardisés, elle permet à l'IAA de produire à des coûts et donc des prix complètement déconnectés du réel coût de l'alimentation, et donc de biaiser le développement d'une agriculture reflétant l'ensemble des coûts de la production et rémunérant justement ses acteurs.

Elle s'intéresse ensuite aux institutions étatiques, du fédéral au local, qui servent les intérêts du Big

⁴⁶

Food. Elle prend pour cela l'exemple des programmes *Farm to School*⁴⁶, dont le développement est bridé par de multiples procédures administratives, dont les obligations de recourir à des appels d'offre à portée supra-locale et d'utiliser des produits alimentaires standardisés.

Enfin, la quatrième barrière qu'elle identifie est la politique nutritionnelle, qui se trompe clairement

⁴⁷

de cible avec sa prévention axée autour du *No good or bad food, oly good or bad diets*⁴⁷. Ici aussi, on peut se demander si c'est à tort ou à dessein, mais le résultat est le même : on n'incite pas à s'interroger sur les conditions sociales, économiques et écologiques de la production alimentaire.

Ainsi, Jennifer L. Wilkins montre bien comment l'IAA est implantée dans la structure de la société entière et participe à la reproduction d'un ordre social injuste, et définit le concept de citoyenneté alimentaire comme moyen d'y échapper. La responsabilité de ces changements tant dans les mentalités que factuels incombent à trois acteurs clés : les consommateurs, les agriculteurs et les politiques, qui peuvent chacun choisir de changer les règles du jeu par des approches locales et intégrées. C'est donc par le retour à des systèmes alimentaires à plus petite échelle, avec une réelle conscience citoyenne de leurs enjeux, que l'on peut développer la justice alimentaire. Cela mène aussi à une réflexion parallèle sur le système éducatif de nos sociétés modernes, qui devrait

45 Car elle s'intéresse à la situation américaine, mais qui est dans le fond la même qu'en Europe

46 De la ferme à l'école, programmes de restauration scolaire approvisionnée localement

47 Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise alimentation, simplement des bons ou mauvais régimes

retrouver ses vraies ambitions de formation à la compréhension du monde, et non seulement de formatage idéologique en vue de l'entrée sur le marché du travail.

Cependant, ces modèles alimentaires locaux posent d'autres questions de justice sociale, auxquelles s'intéresse notamment Patricia Allen, sociologue de formation et autre contributrice du courant de la

⁴⁸

justice alimentaire, avec son article *Realizing justice in local food systems*. Elle part pour cela de la relocalisation de l'alimentation, esquissée aux USA avec les mouvements sociaux de la fin des années 60 qui prennent pour focus l'individu et non les groupes, notamment le mouvement hippie. Cette volonté de manger local s'est ensuite renforcée par le constat de l'inefficacité, voire des méfaits, des politiques à grandes échelles. **La relocalisation est pour Allen un outil très pertinent pour développer la justice sociale**, et elle cherche donc à définir les dimensions par lesquelles cette justice alimentaire peut se développer, **mais aussi les précautions à prendre pour y arriver, car le local n'est justement qu'un outil, et n'est pas automatiquement vecteur d'équité.**

La première de ces **dimensions est économique**. En effet, un des premiers avantages des réseaux alimentaires alternatifs est qu'ils se développent via des formes associatives, et mettent donc **l'humain au centre de leur action**, et non le profit. C'est d'ailleurs un des reproches qui est formulé vis-à-vis du mouvement bio, qui s'est développé avant, mais qui ne s'est pas affranchi des mécanismes entrepreneuriaux, et a voit bien souvent son objectif de défense de l'environnement devenir un moyen à la profitabilité.

⁴⁹

Ainsi des mécanismes type CSA ou marchés de producteurs peuvent porter la justice alimentaire, car ils se développent sans intermédiaires, et sont donc plus à même de répartir correctement les surplus économiques : la vente par circuit court assure au producteur de récupérer une valeur ajoutée maximale, et le consommateur n'a pas à rémunérer les intermédiaires. Cependant, il reste difficile d'apporter une réponse concrète à la fameuse **question du prix juste**, d'autant plus que ces dispositifs se développent en parallèle du système conventionnel, qui a imposé ses gammes de prix, bien qu'évolutives, comme une norme de laquelle il est difficile de décrocher complètement. Des formes moins classiques de dispositifs d'alimentation alternative se développent également, avec les

⁵⁰

systèmes d'échange locaux, ou les *Pay what you can restaurants*. Toutes ces formes d'alimentation alternatives peuvent se combiner entre elles et créent ainsi des espaces économiques capables d'apporter plus de justice sociale, bien que situés dans le cadre de l'économie de marché. Il se pose alors la question d'étendre ces espaces économiques à des formes d'alimentation plus classiques, comme les cantines, qui pourraient retrouver leur liberté dans l'approvisionnement, voire l'indépendance en internalisant leur propre production alimentaire.

Des initiatives moins localisées se développent aussi, comme l'*Agricultural Justice Project*, qui a codifié des critères objectifs de justice alimentaire et développe la labellisation de produits en accord avec ces critères. Les labels ne peuvent pas à eux-seuls répandre toute une éthique, mais ils sont une petite avancée de plus et ont l'avantage de très bien s'insérer dans l'économie de marché. Bien que cela puisse être un danger pour eux de passer par les canaux de distribution standard, qui trouveront toujours le moyen de maximiser leur profit. Car en effet, **Allen souligne bien que les initiatives individuelles ne sauront restaurer la justice sociale à elles seules si elles ne remettent pas en question des causes initiales de l'injustice, à savoir la dérégulation et l'appropriation, qu'elles pourraient même reproduire si elles ne sont pas assez vigilantes là-dessus.** C'est d'ailleurs une des critiques que l'on peut formuler à l'économie sociale et solidaire, qui bien que partant d'une volonté noble incontestable, est devenue un véritable secteur économique, et la profitabilité attire inévitablement des comportements abusifs qui la pervertissent.

48 []

49 Équivalent des AMAP

50 Restaurants à prix libres, selon les capacités financières du public (avec souvent des grilles de prix indicatives selon les revenus des ménages)

Une autre dimension dans laquelle le lien entre alimentation locale et justice sociale est fort est la **démographie**. En effet, les systèmes d'alimentation locale, bien que capables de développer la justice sociale, peuvent aussi au contraire reproduire des inégalités socio-démographiques à l'échelle locale : c'est ce que nous avons vu en partie 2, les AMAP pouvant involontairement être un outil de distinction sociale et donc ne pas résorber les inégalités.

Également, promouvoir une petite agriculture familiale est souvent vu comme bénéfique pour l'environnement, bon pour la qualité des produits, d'autant plus si elle est mise en relation avec des moyens de distribution socialement justes. Cependant, promouvoir la petite propriété terrienne pose des questions différentes : les structurations sociales de la propriété foncière et de l'ouvriariat agricole sont différentes, et les ouvriers agricoles qui sont en général des populations immigrées et précaires pâtiraient encore plus d'un retour massif à une agriculture familiale

Un autre point de vigilance mis en avant est celui de la **distinction entre local et communautaire**. Effectivement, un **dispositif communautaire assurera le partage d'intérêts communs, car rassemblant des individus semblables par leurs caractéristiques socio-économiques, mais cette absence de mixité risquera de le rendre moins pertinent dans la promotion de la justice sociale ; à l'inverse, un dispositif local non-communautaire risque de rassembler des individus aux intérêts divergents, et risque de reproduire en son sein des formes de domination sociale**. Il est donc nécessaire pour chaque dispositif de savoir s'autoévaluer et de déterminer ses éventuelles carences, en terme d'ouverture ou de représentation interne.

Patricia Allen s'intéresse également à la **géographie**, et mène une réflexion sur le local en lui-même. Il se définit à la fois par la géographie physique, mais aussi par rapport à son histoire et son interconnexion avec d'autres territoires. Il comporte donc une part de vécu collectif, de transmission de savoirs qui lui sont bien spécifiques, et est ainsi une échelle très intéressante en termes de connaissances de ses propres milieux naturels et sociaux. C'est pourquoi le local est une très bonne échelle de travail pour développer des systèmes alimentaires socialement justes. Cependant, cela pose d'autres questions, notamment celle de la **justice entre territoires : le local ne doit pas être synonyme d'autarcie, et ne doit pas être la seule échelle de décision**. Il est en effet nécessaire de coordonner une politique alimentaire locale avec celles d'un territoire plus vaste, tant pour des questions de compensation selon les ressources des localités, que pour celle d'une connaissance autre que celle spécifique au territoire, capable d'apporter une expertise de ce qui se fait ailleurs, des transformations de problématiques à l'échelle nationale aussi, et qui puisse aussi sortir du prisme du vécu collectif s'il s'avère être problématique ou aveuglant.

Ainsi, le local ne s'oppose pas à l'équité entre territoires s'il y a une réelle compréhension des différences géographiques, mais cela nécessite la mise en place d'une coordination des systèmes alimentaires locaux, dans une optique de décentralisation supervisée, permettant tant la justice alimentaire à l'échelle locale qu'à l'échelle régionale et nationale.

Enfin, Allen s'intéresse à la **dimension démocratique des systèmes d'alimentation alternative**, la démocratie participative étant pour elle une condition nécessaire au développement de modèles alimentaires socialement équitables. En effet, l'alimentation étant un sujet touchant tout le monde de la même manière, la seule façon d'assurer un système alimentaire socialement juste, représentatif de toutes les individualités, est de donner le pouvoir décisionnel à tous. En reliant cette approche d'un système alimentaire socialement juste et équitable et la question de la démocratie participative, Patricia Allen rejoint donc le concept de *Food Democracy*, autour duquel se retrouvent de multiples approches de la question alimentaire.

3.2 – La démocratie alimentaire comme concept fédérateur des alternatives alimentaires et sociales

3.2.1 – La démocratie alimentaire : un concept théorique et un mouvement populaire

Le concept de démocratie alimentaire a été popularisé dans les années 90 par Tim Lang, ancien paysan et chercheur pionnier sur la thématique alimentaire, à partir de l'idée que les populations peuvent décider de leur modèle alimentaire. Il va plus loin que la trop simple posture selon laquelle les individus, par la structure de leur demande, ont un pouvoir sur l'offre alimentaire : il s'intéresse également à des questions bien plus larges que celle du choix de produits, comme celles du revenu de l'ensemble des acteurs du secteur agro-alimentaire, des modèles de distribution, ou encore de la

préservation des milieux naturels. C'est donc un concept qui, par son approche *bottom-up*⁵¹, s'appuyant sur le principe que le pouvoir appartient à la base de la société, permet de rassembler l'ensemble des problématiques sociales, économiques et culturelles liées à l'alimentation et aux conditions de sa production et de sa distribution. La question alimentaire étant universelle et intemporelle, et s'appliquant à chaque être humain de la même manière, c'est aux populations elles-mêmes que doit moralement revenir la décision des conditions dans lesquelles va être produite et distribuée leur alimentation.

En effet, l'alimentation véhiculant des notions de solidarité sociale, d'identité collective et de responsabilité mutuelle, on doit la considérer comme un bien public, dont la gestion doit être elle

aussi publique⁵². Cette vision s'oppose donc à celle du *food control*, système dans lequel nous sommes actuellement, et dans lequel une minorité d'agents ont le pouvoir d'imposer leur conception : la démocratie alimentaire est donc un concept s'appuyant sur la décentralisation plutôt que sur l'ordre, sur la liberté individuelle plutôt que sur la contrainte, sur l'intérêt collectif plutôt que l'intérêt privé. Elle met en avant des valeurs comme la qualité alimentaire, le lien social, la participation, la connaissance, et est donc profondément humaniste.

Dans une démocratie alimentaire, c'est donc aux individus, que l'on peut qualifier de citoyens alimentaires au sens de Wilkins, car éveillés à la question et à l'ensemble de ses implications sur la société, que reviendrait le droit et la responsabilité d'élaborer leur propre système alimentaire, à travers des processus de décision collective à différentes échelles, du local au global. En assurant l'égalité décisionnelle de chaque membre de la société, et donc en leur donnant les moyens de reprendre la main sur une structure alimentaire qui leur est jusqu'ici imposée, la démocratie alimentaire est donc un formidable vecteur de justice sociale, en permettant la représentation de toutes les franges de la société, en laissant la liberté à chaque communauté d'établir ses besoins et de déterminer les meilleurs moyens de les satisfaire.

Pour autant, la démocratie alimentaire, dans son rapport avec la justice sociale, est à bien différencier du courant de la justice alimentaire : pour le *Food Justice Movement*, les processus démocratiques sont un moyen de réinstaurer la justice sociale, alors que pour le courant de la *Food Democracy*, c'est justement la démocratie, l'égalité et la liberté décisionnelle de chacun qui sont le cœur même du concept, la justice sociale en étant un but annexe dont il convient évidemment de se préoccuper, mais qui découlera naturellement de la démocratie.

Deux idées de la démocratie alimentaire se développent en parallèle, et ne s'opposent que par l'ampleur de leurs revendications, et donc leur réalisme à court terme. Dans une première conception, plus systémique, plus utopique aussi, la démocratie alimentaire se conçoit donc comme un système politique complet, dans lequel la décentralisation serait organisée et coordonnée, avec aux différentes échelles de la société des structures décisionnelles représentatives, incluant l'ensemble des citoyens, qui orienteraient les politiques alimentaires selon les besoins et attentes des individus et des territoires. Ces espaces transparents de discussion et de décision, intégrant à leur

51 De la base vers le haut

52 []

réflexion une vision systémique de l'alimentation, auraient la responsabilité de mettre en œuvre des politiques juste et équitables, reflétant la diversité des opinions, des approches, des cultures et des goûts des citoyens, cette diversité étant dans des relations sociales apaisées une richesse indéniable pour la société.

C'est par exemple ce qui s'est mis en place localement dans les villes de Toronto et Vancouver au Canada, où les *Food Policy Councils* permettent au citoyen de se réapproprier la décision alimentaire, en favorisant une approche multidisciplinaire et en représentant les intérêts de personnes aux horizons différents, ce qui permet de mieux servir la population. C'est une vision que l'on peut rapprocher de celle de la démocratie dans l'antiquité Athénienne, selon laquelle la politique doit représenter une partie de la vie de tous les citoyens, et non toute la vie de certains. Ce principe que nos sociétés ont oublié assure une compréhension par les organes décideurs de la vie quotidienne de la société, en empêchant une déconnexion complète de l'élite de la réalité des choses. En ce sens, on voit que l'alimentation, par son caractère universel, est un terreau particulièrement intéressant à l'étude des processus démocratiques et à leur rénovation, et c'est pourquoi la démocratie alimentaire est si pertinente en ces temps de remise en question des institutions politiques dans leur ensemble. On peut d'ailleurs rapprocher cela des mouvements sociaux récents, des Indignés à Nuit Debout, qui en parallèle de leur réflexion sur les processus de décision et de représentation collectives, se sont saisi de la thématique alimentaire, car particulièrement intéressante comme application de ces réflexions.

La démocratie alimentaire, dans sa vision plus pragmatique, désigne également l'ensemble des processus émanant de la société civile permettant cette reprise en main de la question alimentaire par les populations. Ainsi, toutes les initiatives permettant l'accès à une alimentation plus durable, saine, socialement et économiquement justes, s'inscrivent dans ce mouvement de la démocratie

53

alimentaire. Effectivement, pour John Coveney et Sue Booth⁵³, la démocratie alimentaire se conçoit comme un mouvement social essaimé, dont toutes les avancées si minimes soient-elles à l'échelle globale, constituent à la fois un exemple à suivre, sont le témoin d'une volonté de la base de la société de choisir son destin, et dont l'agrégation contribue à la transformation sociale. Le développement de la citoyenneté alimentaire peut donc aussi se percevoir par le bas, en mettant en avant les capacités de la société civile à informer, partager la connaissance et les savoir-faire, et diffuser une réelle alternative au Big Food.

Le projet AcceCible s'inscrit donc dans cette dynamique de la démocratie alimentaire, en voulant ouvrir la voie à de nouveaux dispositifs redéfinissant la problématique alimentaire. On ne peut plus attendre de la sphère politique qu'elle s'engage ex-nihilo dans une refonte profonde du modèle alimentaire, et c'est justement en lui montrant qu'un autre chemin est possible qu'elle pourra, espérons-le, se poser les bonnes questions, ou laisser la place à un nouveau système qui sera lui capable de redistribuer plus équitablement le pouvoir. Et c'est justement là où se rejoignent ces deux conceptions de la démocratie alimentaire : c'est à la fois un mouvement de résistance revendicative de la base de la société et une forme d'idéal politique humain et libertaire, la première étant nécessaire à la mise en place de la seconde.

3.2.2 – Un concept à manier avec précaution

La démocratie alimentaire est donc un concept vaste et multidimensionnel, ce qui lui permet de faire la synthèse de nombreux courants de pensée, et d'être la réponse potentielle de la société à un système alimentaire injuste et destructeur. Mais pour la développer de la manière la plus pertinente possible, il faut également savoir en comprendre les limites et travers potentiels.

Comme toute forme de processus démocratique, la démocratie alimentaire pose la question de l'efficacité des politiques mises en place. En effet dans toute décision collective, il est souvent facile de choisir la solution opposant la moindre résistance. Se pose donc le risque d'établir des politiques locales ou nationales plus consensuelles, et donc moins engageantes dans la défense de principes écologistes ou de justice sociale. Ce débat sur le volontarisme politique selon les formes de prise de décision remonte à Platon, qui considérait la démocratie comme le système politique le plus à même d'éviter les dérives autoritaires, mais la jugeait moins efficace qu'une monarchie éclairée, plus

54

capable de légiférer pour atteindre ses buts. C'est sur cette même analyse que Nicolas Machiavel jugeait l'autocratie comme modèle politique le plus capable d'appliquer un réel volontarisme politique, les mesures contraignantes étant moins susceptibles d'être acceptées par les procédés démocratiques. Ainsi, la démocratie participative, quelle que soit son échelle, devra relever le défi de ne pas rester attentiste, et de savoir mettre l'intérêt public au-dessus des intérêts particuliers pour mener une politique la plus efficace possible.

Par ailleurs, il est important de veiller à ce que les processus démocratiques soient réellement participatifs, car on voit bien que de nombreuses méthodes se revendiquant de la participation n'en ont que le nom. **En effet, il est nécessaire que ces processus, bien qu'ouverts à tous, ne s'adressent pas dans les faits qu'à certaines catégories de la population** : c'est notamment ce qu'on voit dans les AMAP, la mixité sociale étant un objectif clair, mais freiné par le fonctionnement inhérent à ce type de structure. Un des problèmes à lever est notamment celui de l'autocensure, certaines classes sociales ne se considérant pas comme légitimes pour s'impliquer dans la vie publique, à cause par exemple de différences culturelles, ou en terme de capital socio-culturel. Or, c'est justement sur ces catégories sociales, sous-représentées dans notre système démocratique actuel, qu'il va falloir concentrer les efforts.

Également, il faut veiller au sein des processus participatifs à ne pas reproduire des formes de **domination sociale** qui ont cours plus largement à l'échelle de la société. La participation doit donc veiller à inclure et être représentative aussi des catégories les plus vulnérables, car les rapports sociaux de pouvoir affectent la participation effective au sein des dispositifs, et ne sont pas sans conséquence sur la prise de décision, qui peut tendre à favoriser ceux qui ont le plus de ressources,

55

de connaissance ou de réseaux .

Ainsi, il est nécessaire de développer des méthodes démocratiques innovantes, incluant notamment les minorités les moins représentés au sein des structures décisionnelles classiques, avec des institutions plus sensibles à cette question de la représentation. Il serait donc intéressant de réfléchir à la mise en place d'un droit effectif et universel à la participation, assorti d'obligations pour les institutions de répondre aux besoins sociaux de tous. La démocratie alimentaire, en tant que concept politique comme en tant que mouvement social, si elle s'appuie sur des méthodes efficaces de représentation participative, peut donc être très pertinente dans la promotion d'une alimentation de qualité adaptée aux attentes des populations, comme dans le développement des valeurs de l'écologie et de la justice sociale, mais il lui faut être capable de faire preuve de réflexivité, afin de s'autoévaluer, de déterminer ses propres points forts et carences afin de ne pas perdre de vue ses objectifs, qui méritent plus que jamais d'être atteints.

54 Notamment dans *Le Prince*, ouvrage de conseil politique destiné au Prince de Florence au XVI^e siècle

55 []

Conclusion

La question de l'accès à l'alimentation durable est donc très transversale, mobilisant de nombreuses disciplines, et requérant une vision systémique de problématiques alimentaires et sociales très vastes, tant par leur focus que par leur échelle. C'est également un sujet qui nécessite beaucoup de contextualisation, chaque élément théorique ou pratique ne pouvant être justement analysé sans une compréhension de ses causes et de ses implications.

Ainsi, j'ai essayé dans cette revue de littérature de mobiliser et de coordonner l'ensemble des notions que j'ai jugées nécessaires afin de comprendre au mieux les enjeux qui se cachent derrière l'accès, comme ses freins, qui sont sociaux, économiques, politiques ou encore historiques. Je n'ai malheureusement pas par ce travail réussi à trouver de solution miracle pour favoriser la mixité sociale dans l'alimentation durable, mais j'espère avoir réussi à apporter un background théorique permettant d'enrichir le travail des acteurs d'AcceCible, à dégager certains points de vigilance et des pistes de développement intéressantes et à susciter des réflexions qui iront plus loin que cette modeste revue de littérature. En effet, la question alimentaire ne peut être traitée indépendamment de l'ensemble des questions sociétales qui se posent et s'imposent à nous, et le ton politique et engagé que j'ai assumé dans ma rédaction reflète les lectures que j'ai eues, mais aussi des questionnements plus profonds sur le modèle de société que nous connaissons aujourd'hui et sur ses évolutions en cours.

Travailler au service de ce programme a donc été une expérience très enrichissante pour moi, tant professionnellement que personnellement, car il est réellement porteur de sens, particulièrement à mes yeux de gauchutopiste invétéré, et j'espère donc avoir pu humblement apporter ma petite pierre à ce bel édifice, qui mérite vraiment d'aller aussi haut et loin que possible.

Références bibliographiques

J'ai constitué ma bibliographie à partir de nombreux outils, à la fois par des recherches sur des bases de données généralistes comme Cairn, ou spécialisées comme les ressources bibliographiques de l'INRA, comme à l'occasion de mon travail préliminaire sur la terminologie, mais aussi à partir de mes recherches variées sur le net, sur les sites militants ou institutionnels notamment. J'ai ensuite affiné ma sélection au fur et à mesure de mes lectures et de l'avancement de ma propre compréhension du sujet et de l'orientation que je souhaitais donner à cette revue. J'ai retenu donc une quantité restreinte d'éléments, qui donne tout de même une bonne matière à lectures complémentaires, et dont la plupart sont disponibles sur [Drive](#).

1 – Rapports

CEP 2015	Centre d'Études et Prospective du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, <i>Inégalités sociales et alimentation : Besoins et attentes des personnes en situation d'insécurité alimentaire</i> , 2015
De Schutter 2014	De Schutter O, <i>Rapport du rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation – 22e session du Conseil des Droits de l'Homme</i> , 2014
DESC 2015	Plateforme Française pour les Droits Économiques, Sociaux et Culturels, <i>Rapport contradictoire de la société civile Française sur la mise en œuvre des droits économiques, sociaux et culturels en France</i> , Art. 11 sur le droit à l'alimentation, 2015
FSC 2010	Food Secure Canada, <i>Démocratie alimentaire et gouvernance : vers une politique alimentaire populaire</i> , 2010
Lyon 2015	Ville de Lyon, <i>Une alimentation durable pour tous sur le territoire Lyonnais</i> , 2015
PNUE 2012	Programme des Nations Unies pour l'Environnement, <i>Éviter les famines à l'avenir : renforcer les fondements écologiques de la sécurité alimentaire grâce à des systèmes alimentaires durables</i> , 2012

2 – Articles

Allen 2010	Allen P, <i>Realizing justice in local food systems</i> , 2010
Chiffolleau 2012	Chiffolleau Y, Prevost B, <i>Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires</i> , 2012
Collart 2014	Collart Dutilleul F, <i>Proposition pour la reconnaissance internationale d'une « exception alimentaire » sur le modèle de l'exception culturelle</i> , 2014
Fraser 1998	Fraser N, <i>Penser la justice sociale : entre redistribution et revendications identitaires</i> , 1998
McGill 2015	McGill R et al., <i>Are interventions to promote healthy eating equally effective for all ? Systematic review of socioeconomic inequalities in impact</i> , 2015

Montrieux 2013	Montrieux G, <i>Quelles formes d'intégration des catégories populaires au sein des dispositifs participatifs de consommation ?</i> , 2013
Mundler 2013	Mundler P, <i>Le prix des paniers est-il un frein à l'ouverture sociale des AMAP – Une analyse des prix dans sept AMAP de la région Rhône-Alpes</i> , 2013
Wilkins 2004	Wilkins J, <i>Eating right here : Moving from consumer to food citizen</i> , 2004

3 – Ouvrages et manuels

Coveney 2015	Booth S, Coveney J, <i>Food Democracy : From Consumer to Food Citizen</i> , 2015
Green 1999	Green J.M, <i>Deep Democracy : Community Diversity and Transformation</i> , 1999
Pleyers 2011	Pleyers G, <i>La consommation critique : mouvements pour une alimentation responsable et solidaire</i> , 2011

4- Mémoires

Pasquier 2015	Pasquier M, <i>L'alimentation durable à l'épreuve de la justice sociale – Projet Uniterres</i> , 2015
---------------	---

5 – Articles de presse

Halimi 2008	Halimi S, <i>FMI – FAIM</i> , Le Monde Diplomatique, N° 650, mai 2008 https://www.monde-diplomatique.fr/2008/05/HALIMI/15859
-------------	--

Lien Drive : <https://drive.google.com/open?id=0B7JHkvJxxu8IWwFJM2ttNFdDR0U>

Remerciements

Pour tout ce que m'a apporté ce stage, je voudrais dire un grand merci à Chloé et Mélanie pour l'attention et la confiance qu'elles m'ont portées, bien que mon autonomie ait pu à tort leur donner l'impression de me laisser me débrouiller seul ; à Dominique, qui m'a éveillé à de multiples sujets et que je remercie également de sa confiance ; à Jean-Claude, qui a toujours été bienveillant à mon égard à chacun de ses passages au bureau ; à Vincent, David, Goulven et Ludovic, avec qui nous avons à de multiples reprises refait le monde pendant les repas ou les pauses clope ; à Pierre, avec qui nous avons pu longuement discuter de notre condition de stagiaire et notre Jura d'origine ; à Hélène et Fabrice, avec qui je suis ravi d'écrire quelques articles pour Transrural Initiatives, un canard qui vaut le coup d'œil ; à Awa, avec qui nous nous sommes soutenus pendant la canicule dans notre petit bureau, et qui me ramenait bien trop souvent une de ses super spécialités à grignoter ; à André pour la bonne humeur et les anecdotes qu'il avait toujours en réserve, et pour sa connaissance à tout instant de la température ambiante ; à la cafetière de la FNCIVAM, qui a été ma fidèle amie durant ces quelques mois ; à Michele pour m'avoir prêté 3m² et un matelas gonflable pendant mon séjour à Montpellier.

Je voudrais également remercier tous les professeurs que j'ai rencontrés dans mon parcours, de la prépa à l'IEDES, et qui ont construit ma compréhension du monde et m'ont aidé à ce que je me forge des convictions dont je suis fier, et qui me seront utiles dans ma vie professionnelle comme dans la construction de ma vie personnelle.

Et plus largement, merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce je sois qui je suis aujourd'hui, simplement un mec en train de boucler ses rendus de stage de fin d'études, avec l'avenir droit devant, le sourire aux lèvres et des idées plein la tête.